

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 17 Avril 2015 - 27 Jourmada al Thani 1436 - N° 932 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

SAHARA OCCIDENTAL

M^e Ksentini

plaide pour la surveillance
des droits de l'homme
par la Minurso

P. 4

ALGÉRIE-ESPAGNE

M. Messahel

à Madrid pour
des consultations
politiques bilatérales

P. 4

ALGÉRIE-UE

Évaluation

à Alger de l'état
de la coopération entre
les deux parties

P. 5

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE



QUAND LE RÊVE DEVIENT RÉALITÉ

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé hier une visite de travail à Constantine au cours de laquelle il devait présider, au nom du président de la République Abdelaziz Bouteflika, la cérémonie officielle d'ouverture de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015. Le Premier ministre, accompagné d'une importante délégation ministérielle et de plusieurs invités dont des artistes, a été accueilli sur le tarmac de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf par les ministres de la Culture, de la Communication et du Tourisme et de l'artisanat, aux côtés du wali de Constantine, des autorités de la wilaya, de diplomates de pays arabes et de figures illustres de la ville parmi lesquelles l'artiste Mohamed-Tahar Fergani.



M.YOUSFI DEVANT LE PARLEMENT :
«Le déficit en capacités
de stockage des
produits pétroliers
résolu d'ici 2020»



P. 6

ÉNERGIE
Convention
Sonatrach-Algérie
Télécom sur les
télécommunications

P. 8

AFFAIRES
RELIGIEUSES
Inauguration
de la grande
mosquée d'Oran

P. 2

Youm El IIm

Cérémonie
de recueillement
devant la tombe
de l'imam
Ben Badis
à Constantine



Une cérémonie de recueillement a été organisée hier au cimetière de la famille d'Abdelhamid Ben Badis, à Constantine, devant la tombe du fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens, à l'occasion de Youm El IIm (Journée du Savoir) qui coïncide avec l'anniversaire du décès de l'imam réformiste.

P. 28

SANTÉ

Obésité

La chirurgie
bariautique abaisse
le risque de cancer
du corps utérin

Pages 12-13

UNIVERSITÉ

L'USTHB
et l'opérateur
public **Mobilis**
signent une
convention
de partenariat

P. 8

FOOTBALL

LIGUE 2 MOBILIS (26^e)

2 chocs
à suivre de très
près DRBT-CAB
et ESMK-USMMH

P. 22

MDN

Une importante
quantité
de carburant
Saisie
à Tlemcen

P. 3

Météo



Régions Nord : 20° à Alger

Temps passagèrement nuageux sur l'Ouest avec localement activité pluvio-orageuse en cours de journée. Sur les régions Centre et Est, temps généralement voilé avec tendance orageuse vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 28° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec localement activité pluvio-orageuse en cours de journée. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

INDUSTRIE

Bouchouareb les 19 et 20 avril à Biskra et Constantine



Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera les 19 et 20 avril 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Biskra et Constantine.

DIMANCHE À L'AURASSI

Colloque sur «Le rôle des Algériens dans les mouvements de libération»

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera dimanche 19 avril, à l'hôtel El Aurassi, Alger, l'ouverture des travaux d'un colloque international de deux jours sur le rôle et la contribution des Algériens dans les mouvements de libération durant les XIX^e et XX^e siècles.



TAJ

Meeting demain à Chlef



Le président de la TAJ, le Dr. Amar Ghoul, animera un meeting populaire, demain samedi 18 avril à 10h au Centre culturel islamique de Chlef.



DU 3 AU 7 MAI À LA SAFEX 18^e salon Batimatec



La 18^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2015), se déroulera du 3 au 7 mai 2015, au Palais des Expositions des Pins maritimes d'Alger (Safex). Organisé par la société Batimatec Expo en parten-

ariat avec la Safex, le salon accueillera quelque 1200 exposants dont 640 étrangers venus de 26 pays. Il s'étendra pendant 5 jours sur une surface globale de 44 000 m², occupant l'ensemble des pavillons et des espaces aménagés dont dispose la Safex.

PROTECTION CIVILE

1^{er} regroupement régional à Ghardaïa des directeurs des wilayas du Sud



Dans le cadre de la préparation de la campagne estivale 2015, et faisant suite aux instructions du directeur général de la Protection civile le colonel Mustapha Lahbiri, la direction générale de la Protection civile (DGPC), a organisé hier le 1^{er} regroupement régional des directeurs de la Protection civile des wilayas du Sud, au niveau de la wilaya de Ghardaïa.

SOLIDARITÉ

M^{me} Mounia Meslem Si Amer demain à EL-OUED

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, M^{me} Mounia Meslem Si Amer, effectuera demain samedi 18 avril 2015, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'El-Oued. Lors de cette visite, la ministre procédera, dans nombre de communes éloignées à la mise en service d'établissements spécialisés dans la prise en charge des enfants privés de famille et enfants handicapés. Elle s'enquerrera également de l'état d'avancement projet de réalisation de la maison des associations de la wilaya d'El-Oued. Alla maison de la culture Med Lamine El-Amoudi, elle rendra visite à l'exposition des activités des bénéficiaires du micro-crédit (Angem).



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT SALE

BLANCHISSEUR!

JE NE VEUX PAS AVOIR DE PROBLEMES VOYEZ S'IL Y'A PAS D'ARGENT DANS LES POCHE'S!

LUNDI 20 AVRIL DE 11H À 13H M^{me} Benghebrit invitée du Forum de la radio



Le Forum de la radio organisé par la Chaîne 1, la Chaîne 2, la Chaîne 3, Radio Algérie internationale, la Télévision algérienne et l'APS, recevra lundi 20 avril 2015 de 11h à 13h, au centre culturel Aïssa-Messaoudi, la ministre de l'Education nationale M^{me} Nouria Benghebrit. La ministre interviendra sur les préparatifs des examens de fin d'année «Bac, enseignement moyen et enseignement primaire» ainsi que sur la prochaine rentrée scolaire.

DEMAIN À 14H Rabah Filali invité du Forum d'*El Wassat*

Le Forum culturel du quotidien *El Wassat*, recevra samedi 18 avril à partir de 14h au siège du journal sis 92, rue Sylvain Fourastier, El Mouradia, Alger, le journaliste et écrivain Rabah Filali, pour parler de son nouveau roman.

AFFAIRE RELIGIEUSES

Inauguration de la grande mosquée d'Oran



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aissa, présidera aujourd'hui, la cérémonie inaugurale de la grande mosquée d'Oran Ibn-Badis.

LE 19 AVRIL À L'UNIVERSITÉ D'ORAN

Conférence-formation au profit de la presse



Le ministère de la Communication organise dimanche 19 avril à partir de 9h au département des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Oran, une conférence-formation au profit de la presse.

ANR

Sahli demain à Sétif



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting populaire demain samedi 18 avril à partir de 9h30 à la salle omnisports de Beni Moulli, wilaya de Sétif.

DEMAIN À LA SALLE ATLAS Meeting du FFS



En prévision de la tenue de la Conférence nationale du consensus, le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), M. Mohamed Nebbou, animera un meeting populaire, samedi 18 avril à partir de 13h à la salle Atlas de Bab El Oued, Alger.

FNA

AG des bureaux de BBA



Le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, présidera ce matin à 9h, les travaux du bureau de wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

FRONT EL ADALA Session ordinaire du Conseil consultatif



Le président du Front El Adala, M. Abdallah Djaballah, présidera ce matin à 10h au siège du parti sis à Baba Hassen, Alger, l'ouverture des travaux de la session ordinaire du Conseil consultatif du parti.

DES SIÈGES PROVISOIRES POUR PALLIER LE RETARD DANS LA RÉALISATION DES COURS DE JUSTICE ET TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

L'astuce de Louh

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, hier à Alger, la décision de recourir à des sièges provisoires pour abriter les Cours de justice et les tribunaux administratifs au niveau de 10 wilayas qui accusent un retard dans la réalisation de ces structures judiciaires, dans le cadre de divers programmes de développement inscrits depuis 2005.

«Eu égard au rôle de la Justice administrative dans le règlement des contentieux opposant le citoyen à l'Administration, nous avons décidé de recourir des sièges provisoires pour abriter les cours de justice et tribunaux administratifs dans 10 wilayas qui accusent un retard dans la réalisation de ces structures», a souligné M. Louh qui répondait à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN.

«Les sièges provisoires demeurent la solution idoine pour prendre en charge les préoccupations des citoyens dans les wilayas concernées», a précisé le ministre qui a indiqué que les cours de justice et les tribunaux administratifs dont la réalisation est prévue au titre des différents programmes de développement «ne seront pas prêts avant 2017 à 2018». Le ministre a annoncé, en



outre, «l'installation prochaine des Cours de justice de Aïn Defla, Ain Temouchent, Tipasa et El Bayadh».

«Le secteur de la Justice a franchi un pas important en termes de règlement des contentieux administratifs, cependant le problème qui se pose actuellement concerne les procédures à même d'opérer une réforme profonde dans ce volet, en vue de mettre en place des services administratifs et des cours d'appel régionales», a affirmé le ministre dans son évaluation de l'action judiciaire.

A une question sur l'importance d'assurer les droits des justiciables à Souk Ahras, en allusion à l'absence d'une Cour de justice et de tribunaux administratifs dans la wilaya, le ministre a indiqué que cette dernière connaît, à l'instar de 6 autres wilayas, un retard dans la réalisation de leurs Cours de justice.

Selon le premier responsable du secteur, la solution adoptée par les au-

torités compétentes pour pallier ce problème, a été prise en coordination avec les walis, ajoutant qu'elle consistait à consacrer des sièges provisoires pour abriter les Cours de justice y compris les tribunaux administratifs.

Il a, dans ce sens, annoncé que le siège provisoire de la Cour de justice de Souk Ahras sera ouvert «dans les plus brefs délais», à l'instar de ceux de Tindouf, Tissemsilt, El Tarf, El Bayadh, Khencela et Mila, en attendant la finalisation des sièges définitifs.

Le ministre a, par ailleurs, saisi l'occasion pour annoncer que le projet de code de procédure pénale, actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement, renfermait certains aspects inhérents à la réforme de la Justice.

Il s'agit notamment de «permettre aux chambres administratives des cours de justice de tenir leurs séances dans d'autres sièges hors wilaya, particulièrement dans le sud du pays».

SANTÉ

80.000 employés du secteur concernés par le concours de passage de grade et de promotion

- Le CDI succède au CDD
- Passage de grade pour les paramédicaux, 36 spécialités concernées

Plus de 80.000 employés du secteur de la santé, tous corps confondus, sont concernés par le concours



de passage de grade et de promotion qui sera organisé en mai 2015, a indiqué hier à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdellah Boudiaf. «Plus de 80.000 employés, tous corps confondus, du secteur de la santé sont concernés par le concours de passage de grade et de promotion qui a pour objectif la régularisation et le règlement définitif du personnel de l'administration et des établissements hospitaliers», a déclaré à la presse M. Boudiaf à l'issue d'une séance de travail avec la vice-ministre cubaine de la Santé. Le ministre a expliqué que ce concours mettra ainsi fin à tous les contrats de travail à durée déterminée (CDD) pour les transformer en contrats de travail à durée indéterminée (CDI), soulignant qu'outre les médecins généralistes, le secteur du paramédical est, lui aussi, concerné par ce concours, «premier du genre depuis l'indépendance». «Les paramédicaux vont, eux aussi, passer le concours pour bénéficier d'un passage de grade. Plus de 36 spécialités sont concernées», a-t-il précisé. Qualifiant l'opération de «lourde», le ministre a souligné que les partenaires sociaux avaient été informés et avaient participé à toutes les étapes de la préparation de ce concours.

**APN
Examen de 27 amendements proposés au projet de loi sur l'aviation civile**

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu mercredi une réunion, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, consacrée à l'examen de 27 amendements proposés au projet de loi définissant les règles générales régissant l'aviation civile. Le bureau de l'APN a approuvé ces amendements car répondant aux conditions juridiques avant de les soumettre à la commission ad hoc qui devra les examiner avec les délégués de leurs auteurs, indique un communiqué de l'APN.

INCENDIES DES PALMERAIES

Projet de plan de prévention au Sud

Un plan de prévention contre les incendies de palmeraies sera mis au point cette année, dans les régions du Sud, a fait savoir, hier à Ouargla, le sous-directeur chargé des statistiques à la direction générale de la Protection civile (PC).

S'exprimant en marge d'un regroupement régional, dans le cadre de la préparation de la campagne de lutte contre les incendies de palmeraies, Farouk Achour a indiqué que ce plan «traduit l'intérêt accordé par la PC à l'élaboration, en coordination les autres parties concernées (agriculture et forêts), d'une stratégie à même de faire face et de prévenir le phénomène et ses répercussions négatives sur l'économie nationale».

Le même responsable a fait savoir, à ce titre, qu'un patrimoine d'au moins 17.014 palmiers productifs a été ravagé, l'an dernière, par les flammes, à travers les différentes régions phéniciennes du Sud du pays.

Il a fait état, par ailleurs, d'un programme à concrétiser cette année et consistant en la création d'un réseau Intranet reliant les différentes unités de la PC à leur direction générale, en vue de fluidifier et d'échanger les données et d'in-

formations et prendre ainsi les décisions appropriées, à temps réel. Le chef de service chargé de la prévention à la direction de la PC de la wilaya d'Ouargla a signalé, de son côté, que les feux de palmeraies, enregistrés l'an dernier à travers la wilaya, ont causé la destruction de 3.317 palmiers, en légère baisse par rapport à l'année l'ayant précédée et marquée par la perte de 3.406 palmiers.

M. Belkacem Ghrissi a ajouté que 515 interventions ont été effectuées l'année dernière par les éléments de la PC de la wilaya pour venir à bout des incendies qui s'étaient déclarés dans diverses palmeraies de la wilaya. Mis sur pied par la direction générale de la PC, ce regroupement régional, auquel ont pris part des directeurs centraux de la PC et les directeurs de huit (8) wilayas de ce corps (Ouargla, El-Oued, Biskra, Ghadaria, Adrar, Béchar, Tamanrasset et Illizi), a porté sur l'examen de trois axes liés notamment aux dispositifs de prévention et de lutte contre les feux de palmeraies, les voies d'intervention au plan organisationnel, ainsi que les équipements et moyens mobilisés dans la lutte contre les feux de palmeraies.

CONTREBANDE

12 contrebandiers arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et une importante quantité de carburant saisie à Maghnia



Douze (12) contrebandiers ont été arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et une importante quantité de carburant saisie à Maghnia, indiquait mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des gardes-frontières de Maghnia, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire), ont saisi les 13 et 14 avril 2015, une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 17.240 litres», lit-on dans le communiqué.

Par ailleurs, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), «a arrêté douze (12) contrebandiers et a saisi deux (2) véhicules tout-terrain, quatorze (14) détecteurs de métaux et neuf (9) téléphones portables», ajoute le communiqué du MDN.

MDN

Une importante quantité saisie à Tlemcen

Une importante quantité de carburant a été saisie à Tlemcen par des éléments des gardes-frontières de Maghnia et de Bab El Assa, indiquait hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des gardes-frontières de Maghnia et de Bab El Assa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire), ont saisi les 14 et 15 avril 2015, une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 9.025 litres», lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6^e Région militaire), «a saisi treize (13) détecteurs de métaux suite à une patrouille de reconnaissance près de la bande frontalière à Tirifine», ajoute le communiqué du MDN.

APS

GHOUL (TAJ) RECONTRE UNE DÉLÉGATION DU PC CHINOIS «Les mutations effrénées à travers le monde exigent l'intensification de la coopération entre l'Algérie et la Chine»



Le président du parti Tadjamoune Amel Al-Djazair (TAJ), Amar Ghoul, a affirmé hier à Alger que les mutations effrénées à travers le monde, exigeaient une intensification de la coopération entre l'Algérie et la Chine, de par les places que ces deux pays occupent aux plans régional et international.

Dans une déclaration à la presse, au terme de l'audience qu'il a accordée à une délégation du Parti communiste chinois, M. Ghoul a qualifié d'«importantes» les réalisations accomplies en matière de coopération bilatérale, ajoutant que «nous sommes tenus face aux mutations opérées dans le monde, d'être à la hauteur de ces défis».

M. Ghoul a ajouté que la coopération entre l'Algérie, en tant que portail de l'Afrique et centre de la Méditerranée et la Chine, en sa qualité de première puissance économique en Asie, profitera grandement aux deux pays et continents».

«Pour faire face aux grands défis sécuritaires et économiques auxquels le monde est confronté, il est nécessaire d'intensifier la coopération bilatérale», a-t-il indiqué, précisant que la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal prévue à la fin du mois en Chine opérera «un bond qualitatif» dans les relations bilatérales entre l'Algérie et la Chine.

Pour sa part, le président du Parti communiste chinois, a salué le rôle des partis politiques dans le renforcement de la coopération entre les deux pays, mettant en avant la place et le rôle que l'Algérie peut jouer au double plan régional et international.

Il a souligné, dans ce sens, les efforts du parti communiste chinois tendant à renforcer la coopération entre les partis politiques des deux pays et leurs relations bilatérales.

COOPÉRATION La vice-ministre cubaine de la Santé plaide pour la renforcer et l'approfondir

La vice-ministre cubaine de la santé, Jimenez Exposito Yilian a exprimé hier à Alger son souhait d'approfondir et de renforcer la coopération algéro-cubaine dans le domaine de la santé, qui est à l'heure actuelle «très satisfaisante». Mme Yilian a qualifié la coopération algéro-cubaine, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, de «très satisfaisante», émettant son souhait de l'approfondir et de la renforcer. «Nous sommes très satisfaits du développement de notre coopération. L'Algérie et le Cuba sont deux pays qui se complètent notamment dans le domaine économique», a déclaré Mme Yilian à la presse. Elle a précisé que «plus de 600 Cubains travaillent en Algérie (médecins et techniciens) dans pratiquement 17 wilayas et nous ont affiché leur satisfaction». Par ailleurs, l'invitée cubaine a précisé, qu'outre l'évaluation de la coopération, sa visite en Algérie avait pour but de remettre une invitation à M. Boudiaf pour participer à un Congrès de santé qui aura lieu à Cuba pour lequel 35 ministres étrangers ont déjà confirmé leur participation. Selon la vice-ministre cubaine, le congrès sera l'occasion pour M. Boudiaf pour exposer «la bonne expérience algéro-cubaine» dans le domaine de la santé.

ALGÉRIE-ESPAGNE

M. Messahel à Madrid pour des consultations politiques bilatérales

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, effectuera une visite de deux jours à Madrid les 16 et 17 avril courant, à l'invitation du secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Ignacio Ybanez, dans le cadre des «consultations politiques régulières entre l'Algérie et l'Espagne».



Les discussions porteront sur les relations bilatérales et la situation dans la région notamment au Sahel et en Libye ainsi que la lutte contre le terrorisme.

Au cours de son séjour, M. Messahel aura des entretiens avec de hauts responsables espagnols. Au programme de cette visite figurent également la conférence qu'il donnera à «Casa Arabe» sur le thème de la sécurité régionale, ainsi que la rencontre avec les membres du think tank «El Cano» dont les travaux de recherche portent sur les questions de stratégie internationale.

SAHARA OCCIDENTAL

M^e Ksentini plaide pour la surveillance des droits de l'homme par la Minurso

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH), M^e Farouk Ksentini, a plaide hier à Alger pour l'intégration de la surveillance et du respect des droits de l'homme dans la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso).

«Les droits de l'homme et les droits des peuples sont un même combat et tendent vers un même objectif. Nous tenons à rappeler la position constante et inchangée de l'Algérie quant au droit du peuple sahraoui pour son autodétermination.

La Minurso devrait voir s'élargir ses prérogatives à la question du respect des droits de l'homme au Sahara occidental», a affirmé M^e Ksentini qui s'exprimait lors d'une rencontre avec une délégation du groupe parlementaire de la fraternité et de l'amitié algéro-sahraoui, conduite par la députée Saïda Bounab.



Déplorant les violations «continues» des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés par les forces policières marocaines, l'intervenant a cité la répression, mercredi, d'une manifestation pacifique dans la ville occupée d'El-Ayoun, faisant plus de 40 blessés parmi les Sahraouis qui revendiquaient leur droit légitime à la souveraineté.

Réitérant la position «de principe» de l'Algérie à l'égard

de la cause sahraouie, M^e Bounab a appelé à l'élargissement de la mission onusienne (Minurso) à la surveillance et à la protection des droits de l'homme. «Les Sahraouis ne sont pas des hors-la-loi, mais revendiquent seulement l'application de la légalité internationale», a poursuivi M^e Bounab, tout en insistant sur le «consensus» dont bénéficiera cette cause au sein du Parlement algérien.

Saluant le rôle «efficace» de la diplomatie algérienne sur plusieurs fronts, dont sa défense de la cause sahraouie, M^e Bounab a fait part d'une prochaine campagne de sensibilisation sur le conflit sahraoui.

L'action, a-t-elle clarifié, sera menée par l'association qu'elle préside et ciblera la population algérienne aux quatre coins du pays afin de mieux faire connaître la cause sahraouie.

Climat : L'Algérie a un rôle essentiel dans la préparation de la Conférence de Paris

L'Algérie a un rôle «essentiel» dans la préparation de la conférence de Paris de décembre 2015 sur le climat, a indiqué hier à Alger le co-président du comité de négociation de l'accord de Paris sur le climat, l'ambassadeur Ahmed Djoghlaf.

«L'Algérie a un rôle essentiel dans la préparation de la conférence de Paris sur le climat en tant que co-présidente avec les Etats-Unis d'Amérique», a indiqué M. Djoghlaf à la presse, en marge de la conférence qu'il a animée sur «Les changements climatiques, enjeux et opportunités

de la conférence de Paris sur le climat».

Il a indiqué que l'Algérie, en tant que co-présidente du comité de négociation de l'accord de Paris sur le climat, «aura à essayer de rassembler, de fédérer et de trouver des compromis avec l'ensemble des pays pour avoir un accord qui limitera le réchauffement climatique».

«Il s'agira lors de cette réunion de s'accorder et de trouver des compromis et j'en suis convaincu qu'on saura à même de trouver un accord où tout le monde s'y retrouvera», a-t-il expliqué.

Le diplomate a relevé, dans ce sens, que l'Algérie «a les mêmes intérêts avec un grand nombre de pays en matière notamment de désertification», mettant en exergue l'important rôle qu'aura à jouer l'Algérie pour que ce volet soit pris en considération dans l'accord.

«C'est l'intérêt de l'Algérie mais aussi de tous les pays frappés par la désertification, notamment les pays africains et arabes. Nous avons des positions communes lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts au niveau des négociations», a-t-il souligné.

DIPLOMATIE M. Abdelhamid Chebchoub nouvel ambassadeur d'Algérie au Monténégro

Le gouvernement de la République du Monténégro a donné son agrément à la nomination de M. Abdelhamid Chebchoub, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Monténégro avec résidence à Belgrade, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

ALGERIE - U.E

Évaluation à Alger de l'état de la coopération entre les deux parties

Les travaux de la quatrième session du comité d'association Algérie-Union européenne (UE) se sont ouverts hier à Alger avec l'objectif d'évaluer l'état de la coopération entre les deux parties durant les dix années écoulées, a appris l'APS auprès du ministère des Affaires étrangères.

La session examinera notamment les programmes d'appui de l'UE au développement avant la tenue du conseil d'association au niveau ministériel prévu à Bruxelles le 19 mai, a déclaré le directeur de la Coopération avec l'UE au ministère.

La session d'Algier réunit les hauts fonctionnaires de la délégation européenne conduite par le directeur exécutif des régions d'Afrique du Nord, Moyen Orient et de la péninsule arabe, Hugues Mingarelli, et la délégation algérienne conduite M. Mokrani. Le comité d'association évaluera le progrès et «l'état de la coopération durant les 10 années écoulées et passer en revue les programmes d'appui de l'UE au développement sectoriel qui sont au nombre de 10 programmes, visant le renforcement des capacités et la mise à niveau des administrations et des organismes algériens», a-t-il précisé avant l'ouverture des travaux, qui se déroulent à huis clos.

Selon le même responsable, les deux parties procéderont à une «évaluation approfondie et globale» sur l'état et les perspectives de la coopération Algérie-UE.

La partie algérienne, a-t-il ajouté,



mettra à profit cette opportunité pour «réitérer sa volonté de promouvoir une relation stratégique et un partenariat diversifié avec l'UE, qui prend en ligne de compte les avantages comparatifs des atences algériennes».

Il s'agit particulièrement de «l'accompagnement de la diversification de l'économie nationale» à travers la promotion de l'exportation des hydrocarbures et l'utilisation des concessions, accordées à l'Algérie dans le cadre de l'accord d'association, d'accès au marché européenne.

Première du genre à se tenir à Alger, cette session coïncide avec le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'accord d'association mis en place au titre de l'article 98 de l'accord d'association mis en oeuvre le 1er septembre 2005.

Le comité d'association est un organe d'une nature horizontale dont le mandat est d'évaluer toute la coopération entre l'Algérie avec l'UE, rappelle-t-on.

Sept sous-comités sectoriels et thématiques se penchent sur les aspects relatifs

aux secteurs inscrits dans le cadre de la coopération Algérie-UE.

Ces comités traitent notamment des axes en relations avec le «dialogue politique», le dossier «sécuritaire» et des «droits de l'homme».

La partie algérienne, a-t-on fait savoir, insistera sur l'importance accordée à «la dimension humaine dans les relations Algérie-UE» dans le sens d'une meilleure circulation des personnes et

des idées, à la protection des droits des membres de la communauté nationale établie dans les Etats membres de l'UE.

Dans le cadre institutionnel et du suivi de la mise en œuvre de l'accord d'association, «des groupes de travail ad hoc» sont créés pour traiter des affaires sociales, de la coopération économique, des compensations commerciales, et de l'énergie.

Cette occasion permet à l'Algérie de «faire valoir son potentiel et ses contributions effectives ainsi que ses atouts», qui sont principalement au nombre de trois.

Il est notamment question «d'un partenariat fiable en matière de fourniture d'énergie de gaz en Europe», «un marché en expansion dont l'UE est le premier partenaire commercial de l'Algérie» et l'apport de l'Algérie dans la sécurisation de la façade sahélio-saharienne dont l'UE tire profit en terme de lutte contre le terrorisme, l'immigration clandestine crimes organisés, lutte contre la drogue...», a conclu M. Mokrani.



FORUM MONDIAL DE L'EAU À SEOUL : Le stand algérien, une véritable attraction

Le stand de l'Algérie à l'exposition du septième Forum mondial de l'eau qui se poursuit dans les deux villes sud-coréennes de Daegu et Gyeongju a constitué une véritable attraction pour les visiteurs de cette manifestation.

Avec une conception fidèle aux traditions architecturales et culturelles algériennes, ce stand, d'une superficie de 180 m² a réussi à attirer l'attention d'un bon nombre de visiteurs qu'ils soient professionnels ou du grand public y compris même des groupes d'écoliers et qui ont tous affiché leur curiosité pour découvrir l'Algérie à travers cet espace.

«Optimisme», tel est le slogan retenu pour le stand de l'Algérie et dont les caractères en arabe et en anglais sont plaqués en rouge et en haut d'une façade blanche auréolée de lignes vertes, le tout symbolisant les trois couleurs de l'emblème national.

Le choix de ce slogan reflète surtout la vision «optimiste» de l'Algérie par rapport à l'avenir du secteur de l'eau et qui s'appuie sur les progrès réalisés depuis le début du millénaire pour répondre à une demande en constante hausse en eau potable et pour améliorer l'accès à l'assainissement, explique à l'APS un des responsables chargés de l'animation du stand.

Au-delà de la recherche d'informations sur la situation actuelle du secteur en Algérie ou bien la proposition d'offres d'équipements, de services et de solutions, certains visiteurs étaient animés par la curiosité de découvrir un pays lointain à l'autre bout du globe, a-t-on ajouté.

Les réalisations obtenues par l'Algérie en matière d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement dans un contexte géographique et climatique défavorable ont également suscité l'intérêt de certains visiteurs officiels pour transmettre cette expérience vers leurs pays.

Les informations fournies par les responsables du stand Algérie ont, en outre, permis, de «réajuster» l'image du pays dans l'esprit de certains visiteurs, notamment, d'Asie et d'Amériques.

«J'avais une idée différente concernant l'Algérie. Je pensais que ce pays accusait un important retard, mais tout a changé maintenant», a ainsi reconnu le représentant d'une firme canadienne spécialisée dans la fourniture de solutions de gestion informatisée, ajoutant que l'évolution réalisée par l'Algérie en matière de mobilisation et de gestion des ressources hydrauliques font d'elle «un pays leader» dans la région.

Outre son aspect économique, l'espace algérien d'exposition a permis à certains membres de la communauté algérienne installée en Corée du Sud de se rencontrer et de parler de leur nostalgie pour l'Algérie à l'image du jeune chercheur en électronique Moussa Hamadache qui réside avec sa petite famille à Daegu.

Installée depuis six ans et demi dans le pays du Martin calme, M. Hamadache, originaire de la ville de Bourmerdès prépare maintenant son doctorat en électronique à l'université de Kyungpook, alors que son ami, Mohamed Farfour, a été rappelé par son professeur pour poursuivre son parcours de chercheur poste doctorat en géophysique.

Selon des données de l'ambassade d'Algérie en Corée du Sud, le nombre de la communauté algérienne dans ce pays s'élève à une cinquantaine, dont la plupart suivent un cursus universitaire en poste graduation dans le cadre de, bourses d'études offertes par Séoul aux étudiants étrangers.

Appeler que le septième Forum mondial de l'eau s'est ouvert dimanche dernier dans les deux villes sud-coréennes de Daegu et de Gyeongju sous le slogan «De l'eau pour notre avenir». L'Algérie est représentée à cet événement par une délégation conduite par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

APS

L'exécution du programme «EAU II» a dépassé 99% en avril 2015

L'exécution du programme de soutien du secteur de l'eau et de l'assainissement «EAU II» en partenariat avec l'UE a atteint 99,50% en avril 2015, a indiqué mercredi le directeur des ressources humaines, de la formation et de la coopération internationale au ministère des Ressources en eau, Nadri Ahmed.

Ce projet vient appuyer la stratégie de l'Algérie dans le domaine de l'assainissement, a-t-il précisé en marge d'une séance de travail entre des cadres du ministère des Ressources en eau et une délégation de l'UE pour faire le point sur les résultats de la formation du programme «EAU II». Le programme pilote qui s'étalerait jusqu'à septembre 2015 a réalisé ces résultats importants en matière d'amélioration des capacités des ressources humaines de l'Office national de l'assainissement (ONA) grâce à la formation pratique. La directrice du programme «EAU II» au ministère des Ressources en eau, Hamouche Hassina a fait savoir que le soutien financier global du projet s'élève à 40 millions d'euros dont 30 millions d'euros ont été alloués par l'UE et 1 milliard DA par l'Algérie.

S'agissant de la formation pratique des ressources humaines, 1.031 cadres du ministère ont bénéficié

d'une formation de 600 jours. L'ouverture des plis pour la réalisation du siège du centre de formation dans les métiers d'assainissement dans la wilaya de Boumerdès est prévue pour le 7 mai prochain. Ce centre permettra d'améliorer la qualité du service public en matière d'assainissement.

Une vingtaine d'ingénieurs relevant de l'ONA ont bénéficié d'une formation spéciale sur les méthodes de formation des stagiaires (ingenierie de la formation).

Le ministère compte envoyer des cadres pour suivre une formation dans la maîtrise des systèmes pédagogiques dans le cadre de l'objectif tracé, selon M^e Ha-mouche.

Pour sa part, la responsable des opérations de partenariat de la délégation de l'Union européenne (UE) a souligné l'importance du projet de par sa relation directe avec plusieurs secteurs à l'instar du secteur de l'agriculture.

Elle a, dans ce contexte, appelé à renforcer la transparence dans la gestion financière du projet et améliorer la gestion participative avec les équipes de l'office chargées de la formation pour atteindre les objectifs tracés et améliorer la qualité des eaux traitées.



nique de l'UE au profit des programmes mis en œuvre par le secteur dans le cadre de la promotion de l'emploi et de soutien aux capacités techniques des institutions chargées de l'emploi et de la création de microentreprises».

M. El Ghazi a mis en exergue l'importance de l'expertise européenne dans l'amélioration et le développement de la performance de ces appareils pour plus d'efficacité.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE a exprimé sa «satisfaction» du progrès enregistré dans la réalisation des programmes en cours d'exécution et relatifs à l'appui au secteur de l'emploi en Algérie notamment du programme de soutien à l'emploi et celui relatif aux jeunes.

Les deux parties ont convenu dans ce contexte de la nécessité d'accélérer les pourparlers techniques relatifs à la mise au point et à la préparation du lancement du nouveau programme consacré à l'adaptation de la mise à niveau et de la formation avec les exigences du marché du travail.

Entre 350 et 400 entreprises nationales exportent hors hydrocarbures

Entre 350 et 400 entreprises nationales relevant de secteurs public et privé exportent hors hydrocarbures, a-t-on appris, hier à Aïn Témouchent, d'un chef de service de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX). Sur 1.200 entreprises nationales ayant la possibilité d'exporter hors hydrocarbures, entre 350 et 400 contribuent réellement à ces efforts, a indiqué M. Kamel Boukrouh à l'occasion d'une journée d'étude sur les institutions de soutien et renforcement des exportations hors hydrocarbures. Crée dans l'objectif de proposer des actions et procédures visant à encourager l'exportation, ALGEX accompagne les opérateurs et les encadre à travers les 20 à 25 manifestations, expositions et salons mondiaux auxquels elle participe annuellement. «C'est elle qui gère les mécanismes de promotion des exportations des exportations hors hydrocarbures au profit des opérateurs», a-t-il souligné. La maison de l'exportateur ou «Dar El Moussadid» contribue à aider, accompagner et assister les opérateurs, outre l'élaboration de documents, guides et autres publications. Elle projette de créer un centre de données commerciales, un réseau de données avec les chambres de commerce, un portail ALGEX et une banque de données sur les entreprises nationales pouvant exporter, a-t-il ajouté. Organisée par la chambre de commerce et d'industrie «Sufat» d'Aïn Témouchent, cette rencontre a permis, également, à M. Nasri Bey, président de l'Association nationale des exportateurs, d'inviter les pouvoirs publics à mettre en place une vision claire dans l'espace économique mondial en matière de commerce extérieur et d'exportation hors hydrocarbures, à travers «l'organisation du marché national et l'encouragement de ces exportations». L'amélioration de l'environnement du commerce extérieur a été vivement recommandée par le communiqué qui a, également, insisté sur la connaissance des possibilités d'exportation à travers «les métiers mondiaux de l'Algérie». Présentant les avantages fiscaux dans le cadre de la loi sur la promotion de l'investissement, le représentant de la direction régionale des Douanes d'Oran a indiqué, pour sa part, que de nouveaux codes de l'investissement et des douanes sont en cours d'élaboration pour encourager davantage ces exportations. «Ces efforts d'encouragement doivent reposer sur la professionnalisation du commerce extérieur, pour mettre un terme au marché informel et au gain facile. La douane fait le maximum pour encourager les exportateurs à travers le réaménagement en profondeur du contentieux douanier où la transaction sera privilégiée», a-t-il souligné. Pour leur part, les représentants de la Banque nationale d'Algérie (BNA) et de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) ont mis l'accent sur les avantages réglementaires mis en branle à leurs niveaux, pour encourager et assister les opérateurs.



SUITE AU LANCEMENT DE L'OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT

65% des marchés informels éradiqués à fin mars 2015

Plus de 65% des marchés informels ont été éradiqués jusqu'à fin mars 2015, et ce, depuis le lancement de cette opération d'assainissement en août 2012, a indiqué, lundi à Alger, un bilan du ministère du Commerce. Au total, sur les 1.368 marchés informels recensés à l'échelle nationale, 890 ont été éradiqués, soit 65,05% des sites existants, a précisé ce bilan arrêté au 25 mars dernier.

Ces marchés regroupent un nombre d'intervenants exerçant dans ce circuit illégal de l'ordre de 43.099 personnes, ajoute la même source. Sur l'ensemble de ces intervenants, 18.942 (44%) ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximité pour y exercer en toute légalité. Dès août 2012, rappelle-t-on, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et celui du Commerce avaient entamé une large opération de suppression de ces marchés qui génèrent des pertes financières considérables à l'état en raison de l'évasion fiscale induite. Pour atténuer ce phéno-

mène qui n'avait cessé de prendre de l'ampleur, le ministère du Commerce a lancé des programmes pour la réalisation de huit marchés de gros de fruits et légumes, de 291 marchés couverts et de 768 marchés de proximité et autres infrastructures. Parallèlement, les autorités publiques ont mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs visant à inciter les opérateurs informels à s'insérer dans la sphère légale. Ces mesures portent notamment sur l'amélioration du climat des affaires pour favoriser la création des petites et moyennes entreprises et faciliter l'insertion des jeunes diplômés. Le secteur de l'informel en Algérie représente environ 40% du Produit national brut (PNB), selon les estimations des autorités publiques. Cependant, des experts estiment que ce chiffre ne reflétait pas l'ampleur de l'informel en raison du manque d'outils de statistiques capables de mesurer avec précision ce «phénomène absurde».

APS

M. YOUSFI RASSURE : «Le déficit en capacités de stockage des produits pétroliers résolu d'ici 2020»

Le problème de stockage des produits pétroliers que connaît actuellement le pays sera résolu d'ici 2020 à la faveur du programme de réalisation de capacités supplémentaires de stockage, a affirmé hier le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi.

Le secteur de l'Energie a tracé un programme visant à augmenter la capacité de stockage des produits pétroliers à 30 jours en 2020, a déclaré le ministre lors d'une séance plénière des questions orales de l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Larbi Moha-



med Ould Khelifa, président de l'Assemblée.

Les capacités actuelles de stockage de l'Entreprise nationale de distribution et de commercialisation des produits pétroliers (Naftal) ne couvrent que 7 à 10 jours des besoins du marché, a fait savoir M. Yousfi. «Il est vrai que nous

avons un déficit en matière de stockage du carburant mais nous veillerons dès maintenant à régler ce problème et ce jusqu'à 2020», a-t-il dit. Le gouvernement a approuvé l'octroi d'un montant de 200 milliards de da à Naftal pour réaliser des capacités supplémentaires, selon Naftal.

nistre.

Les nouveaux projets de raffineries devront - obligatoirement- avoir une capacité de stockage de 300.000 tonnes de carburant, ce qui renforcera les capacités de stockage du carburant de l'Algérie et lui permettra de faire face à toute pénurie ou perturbation d'approvisionnement du marché, a-t-il ajouté. Le marché national a récemment connu des perturbations d'approvisionnement des stations de carburant dans certaines régions du pays ce qui a suscité une pression dans la majorité des stations et encouragé la propagation de la rumeur de pénurie, selon Naftal.

Le Salon international du bâtiment «Batimatec 2015» du 3 au 7 mai à Alger

La 18e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batimatec 2015» se déroulera du 3 au 7 mai prochain, au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, indique un communiqué de la Société Batimatec Expo. Organisée par la Société Batimatec Expo en partenariat avec la Société algérienne des foires et exportations (Safex), cette nouvelle édition accueillera quelque 1.200 exposants dont 640 étrangers venus de 26 pays, a-t-on ajouté. L'édition de 2015 verra aussi la présence de nouveaux pays tels que l'Afrique du Sud, la Russie, la Serbie et la Malaisie, aux côtés des participants habituels à savoir la Turquie (163 entreprises), la Chine (103 entreprises), l'Espagne (90 entreprises), l'Italie (82 entreprises)

et la France (67), selon les organisateurs. Cette rencontre qui durera cinq jours s'étalerà sur une surface globale de plus de 44.000m², et abritera des journées techniques et des conférences-débats axées sur la valorisation et la promotion de la production nationale. La première journée de ce cycle de conférences sera réservée au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et portera sur la présentation de communications notamment sur la valorisation et la promotion de la production nationale et l'industrialisation du bâtiment.

La deuxième journée du salon sera axée sur l'implication de la corporation des architectes, des urbanistes algériens et de leurs invités respectifs.

Placée sous le thème «Développement et efficacité constructive»

la journée se focalisera sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment et la réhabilitation. Une cérémonie de remise de trophées à des jeunes architectes est également au programme de cette journée. La troisième et dernière journée sera consacrée aux industries des matériaux de construction comme les bétons prêts à l'emploi (BPE), et l'industrie algérienne des terres cuites (briques, procédés d'extrusion, contrôle de qualité, la préparation et l'isolation). Parmi les participants figurent notamment des dirigeants d'entreprises, des responsables institutionnels, des décideurs et des experts. Batimatec 2015 constitue un carrefour d'échanges d'informations, d'expertises et de présentation de nouveaux équipements et matériaux du secteur.

LE FCE DÉVOILE SES PROPOSITIONS L'ouverture de l'investissement au privé national est une nécessité

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a dévoilé, mercredi à Alger, une série de propositions à même de contribuer à la relance économique du pays, tout en estimant que l'ouverture de l'investissement dans tous les secteurs d'activité au privé national était une «nécessité». «Nous devons encourager l'initiative privée dans tous les secteurs d'activité», a plaidé le président du FCE, Ali Haddad, dans une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion de cette organisation patronale qui a adopté une série de propositions d'ordre économique pour être soumises au Premier ministre. Ces propositions résultent d'un cycle de rencontres, initié par le FCE au cours de ces derniers mois avec plusieurs institutions publiques notamment et durant lesquelles ont été soulevés les problèmes de l'entreprise et de l'investissement. «Aucun secteur d'activité, mis à part celui de la sécurité, ne doit rester verrouillé au privé national», a renché里 Ali Benabdellah, vice-président du FCE, estimant qu'il n'y a pas un pays dans le monde qui s'est développé sans la dominance du secteur privé dans son économie. Pour le président du FCE, l'Algérie détient un important potentiel d'entreprises privées lesquelles peuvent, selon lui, contribuer fortement au développement du pays et à son émergence économique, affichant la volonté et l'engagement de son organisation à participer à la mise en œuvre de cette démarche. «Notre objectif est d'atteindre un taux moyen de croissance du PIB de 8% à l'horizon 2020», a souhaité M. Haddad, relevant que l'ouverture de l'investissement au privé national devient un impératif pour diversifier l'économie du pays. «La situation économique du pays est difficile aujourd'hui (...), nous n'avons pas d'autres choix que d'aller vers l'industrie et l'agriculture», a-

t-il insisté. Les propositions du Forum, qui doivent être présentées au Premier ministre dans une quinzaine de jours, sont axées autour de cinq principaux volets: le financement de l'entreprise, la fiscalité, l'environnement de l'entreprise, la politique nationale des prix et les subventions. Sur le plan fiscal, cette organisation suggère de lancer une «opération d'assainissement fiscal» devant permettre d'intégrer le secteur informel dans la sphère légale et de faire profiter, ainsi, à l'économie des «sommes colossales» dissipées dans le «marché noir» en les drainant vers les banques. Le FCE préconise aussi de réduire à 5% le taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour les activités de biens et services, l'éliminer pour l'IBS réinvesti et l'augmenter à 30% pour les activités d'importation de biens et services, alors que l'IBS est actuellement à 23% pour tout type d'activité. En outre, il suggère de créer un Fonds d'investissements doté d'un capital équivalent à 10 milliards de dollars dans une première phase, qui sera chargé d'accompagner les investissements nationaux. Le Forum propose, par ailleurs, de réviser la politique nationale des prix et des subventions de façon à limiter ces subventions aux seules couches défavorisées. Selon les pronostics du FCE, son programme devrait se traduire par la réalisation d'un taux de croissance de 8% dans cinq ans et la création de 60.000 nouvelles entreprises chaque année et de deux millions d'emplois dans le secteur économique (industrie, agriculture, BTP et services). Il projette également d'augmenter la part du secteur industriel dans le PIB jusqu'à 15% dans les cinq années à venir avec une réduction de 10 milliards de dollars de la facture des importations.

PRODUCTION PÉTROLIÈRE

L'Opep maintient sa prévision de demande mondiale à 92,5 mbj pour 2015

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu hier sa prévision de demande mondiale de brut en 2015 à 92,5 mbj, soit une hausse de 1,17 mbj par rapport à l'année précédente, relevant une «surabondance croissante» de l'offre sur le marché. Contrairement à l'Agence mondiale de l'énergie, l'Opep n'entrevoit pas d'accélération de la demande de brut cette année et maintient sa prévision.

Malgré des prix toujours bas, la production non-Opep devrait continuer à croître cette année, avec une hausse de 0,68 mbj. Ce chiffre a toutefois été légèrement révisé à la baisse, à hauteur de 0,165 mbj, l'Opep entrevoit un tassement de la production en Amérique du Nord.

Le surplus a bondi à 2,54 millions de barils par jour (mbj) au premier trimestre,



tre, la production de pétroles de schiste ayant continué de croître en Amérique du Nord et l'organisation ayant à nouveau dépassé ses propres quotas, à 30,32 mbj, selon le rapport, qui a relèvée que la production de l'Opep a même bondi à 30,79 mbj en mars. Sur l'ensemble de l'année 2014, le surplus mondial s'était établi à 1,11 mbj en moyenne, rappelle l'organisation, qui pompe envi-

ron un tiers du brut mondial.

En novembre dernier, l'organisation avait cependant décidé de maintenir son plafond à 30 mbj. L'Arabie saoudite, notamment, refusant que l'Opep joue les variables d'ajustement sur le marché mondial.

Selon l'Opep la demande moyenne adressée à l'organisation doit avoisiner les 29,3 mbj cette année.

DANS UN RAPPORT DU FMI

Recommandations à réduire les subventions pour les énergies fossiles

La chute des prix du pétrole offre une occasion en or de réduire les subventions inefficaces pour les énergies fossiles et de favoriser des dépenses plus productives et équitables, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI), dans un nouveau rapport publié mercredi.

«Une réforme de la fiscalité des énergies pourrait aider à réduire les effets négatifs de la consommation d'énergie, comme la pollution et le réchauffement planétaire, et laisser la place à des réformes fiscales favorisant la croissance – par exemple, en abaissant les impôts sur le travail pour stimuler l'emploi», indique le FMI dans son rapport financier.

«Dans les pays en voie de développement, les réformes en matière de subventions énergétiques pourraient laisser la place à des dépenses productives dans le domaine de l'éducation, de la santé et des infrastructures, ainsi qu'à des programmes bénéfici-

ciant aux plus pauvres», indique le rapport. Les subventions pour les énergies fossiles se sont élevées à un total de 550 milliards de dollars en 2013, plus de quatre fois celles allouées aux énergies renouvelables, a estimé à la fin de l'année dernière l'Agence internationale de l'énergie.

Déficit budgétaire pour la Grande-Bretagne jusqu'en 2020

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que les finances publiques de la Grande-Bretagne resteront en déficit au moins jusqu'en 2020. Dans son rapport semestriel sur les budgets des Etats, publié avant sa traditionnelle grande réunion du printemps qui se tiennent du 16 au 19 avril, à Washington, le FMI a estimé que le déficit public du Royaume-Uni continuerait de décliner dans les années à venir, passant de l'équivalent de 4,8% du produit intérieur brut

(PIB) en 2015 à moins de 1% dès 2018. Mais il a ajouté que les finances britanniques resteraient dans le rouge, bien que de façon beaucoup plus modérée, au moins jusqu'en 2020, année où le déficit public pourrait atteindre 0,3% d'après ses prévisions.

«Du côté des dépenses, au vu des incertitudes entourant les élections de mai, la consolidation budgétaire devrait être un peu moins rapide pour l'année budgétaire 2016-2017 et au-delà», par rapport à ce que le gouvernement britannique a prévu dans son dernier budget adopté en mars, a souligné le FMI.

Les deux principaux partis politiques britanniques, les conservateurs (droite) du Premier ministre David Cameron et les travaillistes (centre-gauche) de son principal opposant Ed Miliband, ont tous deux promis cette semaine d'en finir avec le déficit budgétaire au cours de la prochaine législature (2015-2020).

AUSTRALIE

Le taux de chômage recule à 6,1% en mars

Le taux de chômage en Australie a enregistré une baisse surprise au mois de mars, ressortant à 6,1%, sous l'effet des mesures d'aide à la croissance engagées par la banque centrale pour accompagner la fin de l'âge d'or minier, a annoncé hier l'office australien de la statistique (ABS). Les analystes prévoient un taux de 6,3% après 6,2% en février.



Près de 40.000 emplois ont été créés le mois dernier, dont plus de 80% sont des emplois à temps plein. Le taux de participation, qui mesure le nombre de personnes en âge de travailler bénéficiant d'une activité professionnelle, s'est établi à 64,8% contre 64,7% en février.

L'annonce a renforcé le dollar australien qui s'appréciait de 50 cents vers 12h00 (2h00 GMT), à 77,77 cents US pour un dollar AUD. «Les chiffres solides» annoncés par l'ABS signalent «une amélioration de la tendance» sur le marché de

l'emploi, fortement impacté par la fin des investissements massifs dans l'industrie minière qui assurait la prospérité du pays depuis une vingtaine d'années, relevait Kieran Davies, économiste en chef de Barclays en Australie.

Des économistes de la banque Westpac avaient fait valoir avant la publication de ces chiffres que l'ABS avait modifié son mode de calcul en prenant en compte les dernières données démographiques disponibles, ce qui était de nature à affecter positivement les chiffres du chômage.

Pour Katrina Ell, analyste chez Moody's à Sydney, il ne fait cependant aucun doute que «les employeurs retrouvent lentement le moral» grâce à la politique d'assouplissement décidée par la Reserve Bank of Australia (RBA). La banque centrale a abaissé en février son taux directeur à un plus bas historique de 2,25% et elle pourraît procéder à deux nouvelles corrections de 25 points de base dans les mois qui viennent si l'inflation reste contrôlée, avancent les analystes. L'économie australienne fait face à un tournant avec la fin de l'âge d'or minier et la plongée des cours des matières premières dont le pays est un gros exportateur.

Une nouvelle baisse des taux est possible en mai ou en juin mais la RBA préfère pour le moment attendre de voir si la précédente baisse a représenté un coup de fouet suffisant et si elle ne fait pas flamber les prix immobiliers.



COURS DU BRUT

Le pétrole clôture à 56,39 dollars à New York

Les cours du pétrole ont bondi mercredi à New York à l'annonce d'une nouvelle petite baisse de la production américaine et d'une augmentation des stocks de brut moins forte que prévu aux Etats-Unis. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai a terminé la séance sur un gain de 3,10 dollars, à 56,39 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Depuis le 8 avril, dernière séance en date de baisse des cours à New York, le prix du WTI a grimpé de quelque 12%.

La progression de mercredi était «surtout due au petit recul de production», qui est venu confirmer la prévision sortie lundi d'un recul de 57.000 barils par jour de la production de pétrole de schiste en mai, a déclaré Matt Smith, chez Schneider Electric. Le marché a également pu saluer la progression moins importante que prévu des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis, abondés à hauteur de 1,3 million de barils seulement, contre 3,6 millions attendus.

Net recul en Asie

Par ailleurs, les cours du pétrole s'inscrivaient à la baisse hier en Asie sous l'effet de prises de bénéfices après une nouvelle baisse de la production américaine qui avaient fait bondir les prix la veille.

Le Brent autour des 63 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole ont baissé légèrement hier en cours d'échanges européens, sous l'effet de prises de bénéfices après un rebond des cours la veille, suite à l'augmentation moins forte que prévu des stocks de brut aux Etats-Unis. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 63,15 dollars en milieu de journée, en baisse de 17 cents par rapport à la clôture de mercredi.

«Une hausse des inventaires de brut est généralement un facteur baissier pour les cours car cela indique qu'il ya beaucoup de pétrole disponible. Mais ce n'est pas le cas quand l'augmentation de ces stocks est la plus faible enregistrée cette année», notaient les analystes de PVM. C'est la deuxième fois en trois semaines que la production affiche un petit recul, une nouvelle bien accueillie par les investisseurs.



BOURSE DE TOKYO

Le Nikkei débute en petite baisse à cause du yen

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a ouvert en baisse hier, en dépit de la bonne tenue de Wall Street la veille, sur fond de petit regain du yen et de manque de facteur catalyseur.

A la première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 0,04% (-7,28 points) à 19.862,48 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a quant à lui entamé la séance en très légère hausse de 0,05% (-0,82 point) à 1.589,63 points.

Au moment de l'ouverture à Tokyo (oohoo GMT), le dollar se situait à 119,14 yens, un peu plus bas que mercredi à la clôture, tandis que l'euro stagnait à 127,17 yens.

APS

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Service universel : l'Arpt lance son premier appel à la concurrence

L'Autorité de régulation des postes et télécommunication (Arpt) a lancé, hier, un avis d'appel à la concurrence aux opérateurs titulaires d'une licence d'exploitation d'un réseau public de télécommunication pour la fourniture du service universel dans sa première phase.

L'Arpt lance cet appel à la concurrence aux opérateurs titulaires d'une licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau public de télécommunications et de fourniture de services téléphoniques, disposant d'un parc d'au moins 100.000 abonnés, pour lancer la première phase du service universel des télécommunications, selon les règles et procédures définies, apprend-on auprès du régulateur.

Cette démarche entre dans le cadre de la politique de développement du secteur des télécommunications poursuivie par le gouvernement. Le service universel de poste et des télécommunications a pour but de garantir l'accès au réseau de téléphonie, la pérennité de la fourniture du service de téléphonie, la connexion aux réseaux publics pour assurer la continuité du service, une tarification à des prix raisonnables ainsi qu'une qualité de service technique et commercial spécifiée.

Le cahier des charges relatif aux obligations de fourniture de ce service impose au candidats la fourniture à tout demandeur dans toutes les localités, des services de détail de voix et de données à partir d'un poste téléphonique fixe ou d'un terminal en Algérie. Il s'agit également d'assurer la fourniture de services internet, de voix et de données nationaux et internationaux entrants ainsi que l'accès gratuit aux appels d'urgence et de sécurité. Il est à préciser que le financement du service universel est assuré tant par l'Etat que par les opérateurs, selon la réglementation en vigueur. Par ailleurs, l'Arpt a le pouvoir d'évaluer la couverture géographique et la qualité du service fourni par le titulaire de la licence d'exploitation du service universel, et de prendre à son encontre des sanctions en cas de non respect des prescriptions réglementaires.

PROTECTION CIVILE

Regroupement des directeurs des wilayas du Sud

La Protection civile a organisé hier à Ouargla le 1^{er} regroupement régional des directeurs des wilayas de ce corps, a indiqué un communiqué de cette institution.

Le regroupement des directeurs des wilayas du Sud s'inscrit dans le cadre de la préparation de la campagne estivale 2015, et conformément aux instructions du directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, a précisé la même source. A l'ordre du jour de ce regroupement, les bilans de l'année 2014 relatifs au dispositif de prévention et de lutte contre les feux de palmiers notamment dans les volets préventifs, organisationnels et opérationnels qui seront étudiés afin de préparer d'améliorer les dispositifs prévus pour la prise en charge de la campagne 2015, est-il souligné.

Le premier responsable de ce corps a instruit les directeurs de la Protection civile des wilayas du Sud à «mettre en place des campagnes de sensibilisation de proximité» pour sensibiliser les exploitants des palmerais sur les risques d'incendies et de les informer sur la prévention et la conduite à tenir en cas d'incidents.

Dans ce sens également, des moyens d'intervention spécifiques mobiles ont été mobilisés dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de palmiers, répartis au niveau des zones à risque.

Durant l'année 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré des dégâts évaluées à 17014 palmerais dattiers productifs, est-il rappelé. Des instructions similaires ont été données par ailleurs, concernant la baignade dans les réserves d'eau particulièrement dans les wilayas du sud, un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national provoquant des morts annuellement. Dont la majorité sont des enfants, et ce malgré les multiples campagnes de sensibilisation initiées durant toute la saison estivale.

ÉNERGIE

Convention Sonatrach-Algérie Télécom sur les télécommunications

Le groupe Sonatrach et la compagnie Algérie Télécom ont signé une convention-cadre pour la mise à disposition des infrastructures en télécommunications permettant, entre autres, le passage des câbles de télécommunications dans les canalisations de transport des hydrocarbures, a annoncé Sonatrach dans un communiqué.

Le document a été signé par Saïd Sahouni et Azouaou Mehmet, respectivement P-DG de Sonatrach et d'Algérie Télécom. La conclusion de cette convention permettra notamment de régulariser la situation d'utilisation par Algérie Télécom des moyens et supports de Sonatrach, de sécuriser et de fiabiliser le réseau des télécommunications, de ce groupe pétrolier et de se conformer à la réglementation en vigueur au niveau national dans le domaine des télécommunications.



En ce sens, la convention tend à fixer les conditions générales techniques et financières par lesquelles ces deux sociétés publiques s'accordent la prise en charge mutuelle des prestations de mise à disposition des liaisons spécialisées (bande passante) et fibres noires pour l'interconnexion de leurs sites, souligne le communiqué. Il s'agit aussi de la colocation des espaces dans les sites techniques pour l'hébergement des équipements de télécommunications, le droit de passage des câbles de télécommunications dans les canalisations de transport des hydrocarbures de Sonatrach.

Par ailleurs, cette convention permettra de réduire la fracture numérique en facilitant l'accès internet haut et très haut débit, GSM, 3G et la 4G LTE, et ce, notamment dans le sud du pays.

UNIVERSITÉ

L'USTHB et l'opérateur public Mobilis signent une convention de partenariat

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) et l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis ont signé hier à Alger une convention de partenariat à l'occasion de la journée nationale du Savoir (Youn El-Ilm), célébrée le 16 avril de chaque année.

La convention liant les deux parties a été paraphée par le recteur de l'USTHB, Mohamed Benzaghoul, par le P-DG de Mobilis, Saâd Damma.

M. Damma a indiqué, à cette occasion, que la convention «vise une coopération étroite entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise, via le développement des programmes de recherche». Exprimant, par ailleurs, sa reconnaissance envers l'université algérienne, dont «est issu l'encadrement de Mobilis», Saâd Damma a indiqué que son entreprise «est favorable à un renforcement des liens entre l'université et l'entreprise en contribuant à renforcer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au sein de l'université».

Pour sa part, le recteur de



l'USTHB a mis en évidence l'importance que l'université tisse des relations directes avec son environnement, notamment le monde de l'entreprise.

Rappelant que l'USTHB compte 37 accords avec le monde de l'entreprise, M. Benzaghoul a expliqué que la convention de partenariat avec Mobilis «s'inscrit dans une démarche globale visant le développement de l'université».

La doyenne de la faculté de l'Informatique à l'USTHB, Mme Zahia Ali Mazighi, a énuméré les trois aspects sur lesquels est articulé l'accord de partenariat entre l'USTHB et Mobilis. Il s'agit, a-t-elle expliqué, de la formation, de la recherche-développement et de l'innovation.

JUSTICE

La spécialisation des journalistes dans l'information judiciaire, un outil de vulgarisation de la culture du droit

Les efforts en matière de spécialisation des journalistes dans la couverture professionnelle des affaires de justice, constituent un moyen de vulgarisation de la culture du droit chez le justiciable, ont estimé jeudi à Béchar les participants à une rencontre, sur le thème «Médias et justice».

La spécialisation des journalistes à la couverture des affaires soumises au jugement des tribunaux, de même que le conformément de la relation entre la justice et les médias, sont la pierre angulaire d'un Etat moderne et de justice, a indiqué le procureur général près la Cour de justice de Béchar.

L'initiation de pareilles rencontres, entre la justice et les professionnels de la presse, constitue un apport important à la formation des journalistes dans ce qui a trait aux activités du secteur, a précisé Mostefai Abdelkader.

Les journalistes doivent prendre en compte le droit, rester dans leur rôle, et ne pas essayer de représenter la démocratie directe, tandis que le magistrat doit se conformer à son rôle et communiquer sans faille, a souligné l'un des trois conférenciers qui ont animé cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants locaux de la presse nationale et plusieurs magistrats.

Un autre conférencier, magistrat dans l'une des juridictions de la Cour de justice de Béchar a estimé que «le devoir de la presse est, en plus de rapporter des faits et activités des tribu-



naux, de contribuer aux droits des justiciables. Le renforcement des cellules de communication des cours de justice et la fluidité de l'information entre ces structures et les journalistes a été par ailleurs soulignée par plusieurs représentants de la presse nationale, qui ont indiqué qu'en finalité, la justice et la presse apportent toujours un plus à l'Etat de Droit».

Une rencontre similaire est prévue mardi prochain, au niveau de la même instance justice.

ORAN

Journées de la Lumière: les sciences optiques à l'honneur

L'importance des sciences optiques a été mise en relief mercredi à Oran à l'occasion de la manifestation "Journées de la Lumière", organisée par l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB), dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la Lumière.

Quelque 250 chercheurs et jeunes doctorants participent à cet événement coïncidant avec la journée du Savoir (Youn El-Ilm), avec pour objectif de "valoriser les travaux de recherche autour des techniques utilisant la lumière", a indiqué le président du comité d'organisation, P' Ahmed Belasri.

La rencontre, qui se tient deux jours durant à l'USTO-MB sous le slogan "Université, fier de ses Algériens", a aussi pour but de "sensibiliser le grand public sur le rôle de ces techniques dans le développement durable", a expliqué P' Belasri.

Sept laboratoires de recherche affiliés à l'USTO-MB contribuent à ces journées par des conférences et des expositions mettant en évidence l'apport de la physique optique dans divers secteurs comme l'énergie, l'éducation, l'agriculture et la santé.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue à l'auditorium de l'université en présence de la rectrice, Aicha Derdour qui s'est félicitée de l'engouement suscité par la rencontre auprès des en-



seignants-chercheurs et des étudiants. Dans son allocution, elle a aussi mis l'accent sur les efforts de la tutelle pour promouvoir la formation et la recherche utile au développement du pays, saluant à ce titre le projet de création d'un Palais des Sciences à Oran (ainsi qu'à Alger et Constantine) qui aura pour vocation de faire apprécier les activités scientifiques, notamment auprès des jeunes.

Plusieurs thèmes sont abordés lors de ces journées, dédiés surtout aux applications des sciences optiques dans les technologies spatiales, solaires, industrielles et autres domaines tels que la médecine, l'art et l'architecture.

Une conférence en plénière, donnée par P' Nasreddine Berrached de la faculté de génie électrique de l'USTO-MB, a été consacrée aux travaux menés par son laboratoire en vue de l'élaboration d'un système électro-optique capable de détecter, de traiter les signaux de la pensée et de les transformer ensuite en commandes.

Ce système, a-t-il soutenu, peut

bénéficier aux personnes handicapées, âgées ou à mobilité réduite, via la possibilité de communiquer par la pensée en interaction avec un écran virtuel lui proposant des lettres à reconnaître pour enclencher la commande voulue.

L'USTO-MB figure, pour rappel, parmi une dizaine d'établissements retenus par la tutelle pour l'animation des Journées de la Lumière, initiées par l'Organisation internationale des Nations unies (ONU) qui a proclamé "2015, Année internationale de la Lumière et des techniques utilisant la lumière" (AL2015) lors de la 68e session de sa Conférence générale.

Cet événement permet d'évoquer d'illustres figures de la science et leurs théories, à l'instar d'Ibn El-Haytham (*Livre d'Optique*, 1015), Fresnel (*Aspect ondulatoire de la lumière*, 1815), Maxwell (*Ondes électro-magnétiques*, 1865), Einstein (*La relativité-lumière dans l'espace-temps*, 1915) et Charles Kao (*Les micro-ondes cosmiques et les technologies de la fibre optique*, 1965).

AÏN DEFLA

Prochaine convention entre l'Anem et la chambre d'agriculture...

Une convention entre l'Agence nationale de l'emploi (Anem) et la chambre d'agriculture de la wilaya de Ain Defla sera signée prochainement en vue d'intégrer les demandeurs d'emploi dans le monde de l'agriculture, a-t-on appris mercredi du directeur de l'antenne locale de l'Anem.

"La convention avec la chambre d'agriculture sera signée incessamment. Elle permettra de jeter une passerelle entre l'ANEM et le monde de l'agriculture. Les demandeurs d'emploi auront plus de visibilité quant à leur avenir professionnel", a indiqué à l'APS, Fennazi Mohamed.

"Cette convention permettra également de former une main d'œuvre agricole spécialisée", a ajouté ce responsable, relevant que la wilaya de Ain Defla manque de travailleurs dans le domaine de l'agriculture qui constitue pour-

tant sa vocation première. En vertu de cette convention, la chambre d'agriculture de la wilaya de Ain Defla mettra à la disposition de l'antenne locale de l'Anem un fichier comportant les organismes et les investisseurs dépendant du secteur agricole, a-t-il précisé.

Des ateliers seront mis en place par l'antenne locale de l'Anem en vue d'expliquer aux organismes employeurs versés dans l'agriculture les différentes formules d'insertion professionnelle en vigueur chez l'Anem, a-t-il expliqué. Possédant une surface agricole utile (SAU) de près de 182 000 hectares, la wilaya de Ain Defla compte actuellement quelque 83 000 travailleurs versés dans le domaine de l'agriculture.

...Le wali présente les projets entamés dans sa wilaya

Les questions liées au développement et aux projets présents et futurs prévus dans divers secteurs dans la wilaya de Ain Defla ont été au centre de la réunion consacrée mercredi par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales à l'audition du wali de Ain Defla, Hadjri Derfouf.

Dans une déclaration à la presse au sortir d'une rencontre d'évaluation présidée par le secrétaire général du ministère, Ahmed Adeli, M. Hadjri Derfouf a souligné que sa wilaya occupait "une place stratégique, car constituant un trait d'union entre l'ouest et le centre, de par sa vocation purement agricole".

A ce titre, il a cité le volume des superficies irriguées dans la wilaya estimées actuellement "à plus de 46 000ha, soit plus de 25% de la superficie globale cultivée", notant que le secteur agricole employait "plus de 83 000 personnes".

Concernant l'irrigation, M. Hadjri Derfouf a souligné que la wilaya de Ain Defla comptait 5 grands barrages et 9 autres petits ouvrages, dont 3 sont en cours de construction, a-t-il dit, autant de "facteurs ayant permis à la wilaya d'atteindre le niveau actuel de production agricole".

Pour la sédentarisation des habitants de la wilaya et promotion de l'agriculture, "plus de 25 000 habitants ont été

néficié d'aides", a ajouté le wali de Ain Defla rappelant que le secteur "ne recourt plus aux moyens traditionnels mais compte sur l'automatisation".

Concernant le secteur des travaux publics, notamment le réseau routier, le wali de Ain Defla a fait état du lancement des travaux de réalisation du dédoublement de la route reliant Khemis Miliana à Berrouaghia et Bordj Bou-Arréridj parallèlement au parachèvement de l'étude du projet de doublement de la voie reliant Khemis Miliana à Tissimts. A cet effet, Ain Defla avait lancé les travaux de réalisation d'un marché régional au niveau de la commune de Bourached, dont les travaux ont dépassé le taux de 76%, a souligné M. Hadjri Derfouf qui a affirmé que sa wilaya disposait d'un tissu industriel basé sur l'industrie agroalimentaire.

Par ailleurs, le responsable a évoqué le dossier des chauffages dans les écoles, affirmant que "toutes les écoles primaires de la wilaya sont dotées d'un système de chauffage central, le budget consacré à ce volet est passé de 66 milliards de dinars en 2010 à plus de 95 milliards de dinars".

Le wali a évoqué, par ailleurs les différentes préoccupations posées à Ain Defla, notamment le soutien aux com-

AUTOROUTE EST-OUEST

Le contournement de Djebel Ouahch permettra d'ouvrir les tronçons de l'axe Constantine-Skikda

Les tronçons de l'autoroute Est-Ouest non encore empruntés sur l'axe Constantine-Skikda seront "ouverts à la circulation avec la réception juin prochain, du contournement de Djebel Ouahch", a indiqué le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi à l'APS.

Le ministre qui venait d'effectuer, mardi soir, une visite inopinée dans les wilayas de Skikda et de Constantine, où il a inspecté les différents chantiers de l'autoroute, a affirmé que toutes les dispositions techniques et organisationnelles nécessaires ont été prises pour permettre la livraison de ces projets dans les délais impartis.

D'"importants efforts" ont été déployés en matière de suivi et de mobilisation pour "pousser au maximum les entreprises de réalisation à aller très vite et à réaliser du bon travail", a assuré M. Kadi, précisant que ses services resteront "à cheval" quant à la qualité des travaux et des délais.

Le ministre a insisté sur une amélioration constante de la cadence des travaux pour livrer l'ensemble de l'axe Constantine-Skikda avec l'arrivée de la saison estivale. Il a instruit, à ce propos, les responsables de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) à l'effet d'établir un état des lieux quotidien sur l'avancement des travaux, et réagir au quart de tour à la moindre négligence ou relâchement des parties intervenantes.

"Cette partie de l'autoroute Est-Ouest doit être livré en juin, quelques que soient les conditions", a encore insisté M. Kadi, rappelant l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics à la réalisation de ce segment considéré "parmi les plus névralgiques du tracé de l'ouvrage". Sur un linéaire de 399 km constituant le lot Est de l'autoroute, 303 km sont ouverts à la circulation, dont 103 km reliant la région d'Aïn Bouziane (Skikda) à Dréan, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on rappelé, précisant que le lot Ain Bouziane-Zighoud Youcef (Constantine), d'un linéaire de 9 km avec un tunnel de 2,5 km est "presque achevé et il ne reste plus que la finition des joints de chaussée". A l'entame de sa tournée inopinée, le ministre a eu à inspecter les travaux de réalisation du segment Ain Bouziane-Zighoud Youcef, et de l'échangeur situé près de Didouche Mourad (Constantine). Il s'est également rendu sur le chantier du contournement, sur 13 km, du tunnel de Djebel El Ouahch où le taux d'avancement des travaux avoisine les 50%.

«Un chantier qui évolue bien et dont le tracé commence à se dessiner», a considéré M. Kadi, appelant de nouveau les entreprises de réalisation à "activer davantage la cadence pour être au rendez-vous». «Plus de cinq (5) km de ce contournement seront bitumés dès la semaine prochaine», ont affirmé au ministre les responsables concernés qui se sont engagés àachever les grands déblais restants d'ici à la mi-mai.



unes en matière de réalisations des structures publiques et des forages dans les régions qui manquent d'eau".

Il a affirmé qu'il avait proposé une solution à même de régler le manque d'assiettes foncières pour la réalisation des projets d'habitation, eu égard à la vocation agricole de la wilaya, une proposition qui consiste en la transformation des terres privées à faible rendement agricole.

APS

Nouvelles brèves des wilayas

EL TARF - Le corps sans vie d'un pêcheur, porté disparu depuis mardi au large de Draouch, dans la commune de Berrihane (El Tarf), a été repêché mercredi, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

La victime, originaire d'El Bouni, dans la wilaya d'Annaba, sortie pour une partie de pêche sous-marine en compagnie d'un ami, n'est pas remonté à la surface, mardi en début d'après-midi, poussant son compagnon à donner l'alerte et conduisant les éléments de la protection civile à entamer des recherches. La dépouille du pêcheur, âgé de 45 ans, a été repêchée non loin de l'endroit où il a disparu, a-t-on affirmé, ajoutant que les recherches ont mobilisé deux vedettes appartenant aux gardes côtes du groupement territorial d'Annaba, ainsi que six (6) plongeurs.

AIN TÉMOUCHENT - Un incendie qui s'est déclaré dans une serre utilisée comme poulailler au douar de Sidi Belhadi, dans la commune d'Ouled Sebbah, a provoqué la perte de 2.500 poulets de chair, a-t-on appris mercredi auprès de la Protection civile d'Aïn Témouchent. L'incendie, qui s'est produit mardi, a détruit entièrement la serre. Un jeune, âgé de 25 ans, a été brûlé au 1^{er} degré au visage et aux mains. Il a été évacué vers les structures sanitaires, a indiqué le lieutenant Mohamed Moulkhaloua, précisant que les pompiers ont récupéré neuf grandes bouteilles de gaz propane. «Le pire a été ainsi évité», a-t-il indiqué.

TLEMCEN - Au moins 45 kg de kif traité ont été saisis mardi par la brigade douanière de lutte contre les stupéfiants, a-t-on appris mercredi auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. La drogue conditionnée dans 99 plaquettes et transportée à bord d'un véhicule léger a été saisie lors d'un barrage dressé sur l'autoroute Est-Ouest près de la commune d'Aïn Nehala relevant de la daïra d'Aïn Telout, a précisé la même source, ajoutant qu'un individu a été arrêté et présenté aux autorités judiciaires territorialement compétentes.

OUARGLA - Une "nette" hausse a été enregistrée dans les affaires traitées en 2014 par la brigade de protection des mineurs de la sûreté de wilaya de Ouargla, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps sécuritaire. Au total, 113 affaires ont été enregistrées durant la même année contre 73 en 2013, a-t-on précisé lors de "portes ouvertes" célébrant la journée de Youm el IIm (Journée du Savoir, 16 avril). Cette manifestation a été une occasion pour orienter les visiteurs notamment les écoliers sur la nouvelle rubrique lancée à l'occasion de la journée du Savoir, sur le site de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en plus de donner des conseils sur la lutte contre l'usage de stupéfiants, et sur la sécurité routière. La brigade de protection des mineurs, la police judiciaire et celle de la sécurité routière, ont pris part à cette initiative inscrite au titre du programme initié par la DGSN, visant à encourager les actions de proximité menées par la police, en coordination avec la société civile, ont indiqué les organisateurs.

GENDARMERIE NATIONALE

Accidents de la route: 53 morts et 679 blessés en une semaine

Cinquante-trois (53) personnes ont trouvé la mort et 679 autres ont été blessées dans 397 des accidents de la route, survenus durant la période allant du 7 au 13 avril, selon un bilan établi hier des services de la Gendarmerie nationale.

La wilaya d'Alger vient en tête de ce bilan macabre avec 31 accidents, suivie de M'sila (24 accidents) et Batna (16 accidents). Le facteur humain, ainsi que l'état des véhicules et des routes restent les causes principales de ces accidents de la circulation, précise la même source.

ALGER

L'assassin écope de 20 ans de réclusion criminelle

Au cours de sa dernière session, en ce mois d'avril 2015, le tribunal criminel a eu à statuer sur une affaire de vol suivie de meurtre.

A.Ferrag

Baya, une vieille dame vivant seule, a été agressée chez elle. Intriguée par un bruit suspect provenant de son jardin, elle se retrouva nez à nez avec un homme. Brahim s'empara d'un couperet et lui asséna plusieurs coups.

Baya rend l'âme sur le coup. Une enquête minutieuse et rapidement aboutit à l'arrestation de Brahim.

Brahim est présenté à la barre de la session criminelle près le tribunal d'Algier. Dans le box des accusés. Brahim reconnaît tous les faits retenus contre lui, Brahim plaide certes coupable. Le pré-



sident ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé, Brahim avait un casier judiciaire bien chargé.

Le représentant du ministère public adresse un bref réquisitoire et requiert la peine de 23 ans à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de la défense rappela en ou-

tre que son mandant n'avait pas nié les faits, élément à prendre en considération et demande les circonstances atténuantes.

Après délibération, Brahim est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

DGSN

La police a reçu 185 000 appels sur le numéro vert «1548» durant le premier trimestre 2015

La cellule de communication de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé mercredi que les salles d'opération de la police réparties à travers les wilayas du pays avaient reçu 184 729 appels téléphoniques sur le numéro vert «1548» durant le premier trimestre de l'année 2015, a indiqué un communiqué de la DGSN.

Ces appels «ont permis de traiter plusieurs affaires ayant trait à des demandes d'intervention et de secours, des appels pour signaler des accidents de la route, des demandes de renseignements et d'orientation et d'autres questions intéressant le citoyen», a précisé le communiqué.

La police a répondu à ces appels «en fournissant tous les services nécessaires». Ces appels ont permis également l'arrestation de plusieurs personnes en flagrant délit», conclut la même source.



Numéro vert 1548

SÛRETÉ DE WILAYA

Arrestation de 783 personnes pour trafic de drogues en mars dans la wilaya d'Alger

2241 affaires ont été traitées en mars dernier par les services de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger, qui se sont soldées par l'arrestation de 2095 personnes, dont 783 personnes pour trafic de drogues. Selon la direction de la communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya d'Alger, 783 personnes ont été arrêtées pour détention et usage de stupéfiants ou substances psychotropes, 262 pour port d'armes prohibées et 1050 autres pour divers délits durant le mois de mars dernier. S'agissant de la nature des affaires traitées, 318 relèvent des atteintes aux biens, 708 concernent des atteintes

aux personnes et deux affaires d'homicide. Par ailleurs, 262 personnes ont été arrêtées dont 155 ont été placées sous mandat de dépôt dans 250 affaires de port d'armes prohibées.

En matière de lutte contre les stupéfiants, 676 affaires ont été traitées durant la même période impliquant 783 présumés auteurs. Le bilan est la saisie de 55,068 kg de résine de cannabis, 6,3 grammes d'héroïne et 4 grammes de cocaïne ainsi que 11364 comprimés de psychotropes. D'autre part, 3,848 retraits immédiats de permis de conduire dans 12,487 infractions au code de la route.

DOUÉRA

Saisie de 70 quintaux de viande de volaille

Plus de 70 quintaux de viande de volaille destinés à la vente illégale ont été saisis jeudi dans la commune de Douéra (wilaya d'Alger), a-t-on appris auprès du responsable du service de répression de la fraude et de protection du consommateur de la Direction de wilaya du commerce, Hadjal Mohamed.

La Direction du commerce et, en coordination avec les services du groupement régional de la Gendarmerie nationale de Douéra, a procédé à la saisie de plus de 70 quintaux de viande de volaille destinés à la vente illégale dans les communes de Douéra, Chéraga, Draria, Baba Hassan, El Achour et Dély Ibrahim, a déclaré M. Hadjal à l'APS.

Il a précisé que la saisie faisait suite au constat d'agents de la Direction lors d'une tournée de contrôle de quantités importantes hors facturation en possession de

vendeurs de viande blanche au niveau de la commune de Douéra et environs en provenance d'abattoirs parallèles.

La Direction du commerce a procédé par la suite à la collecte d'informations au sujet de cette activité parallèle qui constitue une véritable menace pour la santé du consommateur afin d'aviser les services de la gendarmerie nationale en prévision d'une opération de saisie, a-t-il encore souligné.

M. Hadjal a affirmé que les quantités saisies étaient chargées à bord de camions frigorifiques et d'un véhicule utilitaire pour vendeurs de viande blanche à Douéra, Chéraga, Draria, Baba Hassan El Achour et Dély Ibrahim.

Trois points de contrôle ont été dressés dans la commune de Douéra, à la cité Dkakna et Ouled Mendil par les services de la Gendarmerie nationale pour intercepter les véhicules devant transporter la viande. M. Hadjal a ajouté que cette volaille était d'une valeur de plus de 230 millions de centimes, rappelant que 90% semblaient propres à la consommation. Cela ne peut être confirmé qu'après examen par les médecins vétérinaires, a-t-il tenu à dire.

Il a rappelé enfin, que les personnes impliquées devront répondre de plusieurs délits dont l'abattage illégal, non détention de registre du commerce, non facturation, non détention d'un certificat vétérinaire.

Les quantités de viande avérées propres à la consommation seront affectées vers des structures à caractère public comme les hôpitaux, les centres d'accueil pour personnes âgées et personnes aux besoins spécifiques.

SANTÉ

Les ados plus nombreux à tester la e-cig que le tabac

Les adolescents sont plus nombreux à tester la cigarette électronique que la cigarette traditionnelle mais très peu d'entre eux l'adoptent, révèle une étude britannique publiée jeudi.



Basée sur deux enquêtes réalisées auprès de 10.600 jeunes du Pays-de-Galles âgés de 10 à 16 ans, l'étude montre que 5,8% des 10-11 ans ont essayé au moins une fois la cigarette électronique contre 1,6% la cigarette classique.

L'expérimentation de la e-cig augmente ensuite avec l'âge pour atteindre 12,3% de l'ensemble des 11-16 ans, mais reste toujours inférieure à celle du tabac, sauf chez les 15-16 ans.

Seulement 1,5% des 11-16 ans font état d'un vapotage régulier (au moins une fois par mois) «ce qui semble indiquer que la cigarette électronique ne contribue pas directement et de manière significative à l'addiction à la nicotine chez les adolescents à l'heure actuelle», écrivent les auteurs de cette étude publiée dans la revue médicale BMJ Open.

Ils reconnaissent toutefois que les vapoteurs réguliers sont souvent

ceux qui fument ou ont fumé du tabac ou du cannabis, ce qui apporte de l'eau au moulin de ceux qui pensent que la e-cig pourrait constituer une porte d'entrée dans le tabagisme.

Ils restent néanmoins prudents et notent qu'il est également possible que la e-cig et le tabac soient favorisés par des facteurs similaires et se produisent de manière concomitante sans lien de cause à effet.

Parmi les autres enseignements de l'étude figure la constatation que la cigarette électronique est un phénomène qui touche uniformément les ados de tous milieux sociaux et des deux sexes, alors que la consommation de tabac reste plus répandue chez les garçons des milieux populaires.

«Nos résultats suggèrent que le vapotage pourrait se répandre chez les jeunes et devenir une sorte de norme, indépendante du statut éco-

nomicique et social, des origines ethniques ou du genre, comme ce fut le cas pour le cannabis et les drogues récréatives dans les années 1990», notent les auteurs de l'étude dirigée par le P Graham Moore, de l'université de Cardiff au Royaume-Uni.

L'étude britannique est assez proche d'autres études parues ces dernières années montrant un fort intérêt des jeunes adolescents pour la e-cig, alors même que de nombreux pays ont déjà ou sont en passe de légitimer pour interdire son usage chez les moins de 18 ans, comme c'est déjà le cas pour le tabac.

Selon une enquête française de l'association Paris sans tabac, réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2% des collégiens et lycéens de Paris, la proportion de lycéens et collégiens (12 à 19 ans) ayant essayé la cigarette électronique a explosé ces dernières années: 39% en 2014 contre 10% en 2011.

ESPAGNE

Un traitement anti-leucémie, espoir aussi pour le cancer du pancréas

Un traitement utilisé pour soigner des leucémies et des lymphomes pourrait rendre plus efficace la chimiothérapie visant à combattre le cancer du pancréas, l'un des plus létaux, révèle une étude scientifique dont les conclusions ont été présentées mercredi à Barcelone.

L'étude est tirée d'une expérimentation menée sur des souris par un groupe de chercheurs de l'Institut d'oncologie de l'hôpital Vall d'Hebron de Barcelone et des tests vont être réalisés dès cette année sur des patients atteints de ce cancer, dont le taux de mortalité est de 95% dans les cinq ans suivant le diagnostic.

«Les cellules cancéreuses se trouvent dans une sorte de carapace à base de fibres. Cette carapace les protège contre la chimiothérapie et c'est la raison pour laquelle elle n'est pas très efficace, car elle n'atteint pas sa cible», a expliqué à l'AFP la directrice de l'équipe de scientifiques Laura Soucek. Pendant les essais réalisés sur les souris

atteintes d'adénocarcinomes (tumeurs malignes), les chercheurs ont administré à ces animaux un traitement normalement utilisé pour la leucémie et les lymphomes, l'Ibrutinib.

«La surprise a été exceptionnelle (...) l'Ibrutinib attaque la carapace, la rendant beaucoup plus fine. D'un seul coup les cellules cancéreuses étaient beaucoup plus accessibles à la chimiothérapie», a expliqué la chercheuse.

Les résultats de ces expérimentations ont été publiés ce mois-ci par la revue Cancer Research. Ils concluent que cette substance permet de freiner la croissance de la tumeur et d'augmenter les chances de survie des souris, indique l'hôpital dans un communiqué. S'agissant d'un traitement déjà existant, les «essais cliniques avec des patients atteints de cancer pourront commencer dès cette année, peut-être d'ici six mois», a précisé encore la chercheuse.

ESPACE

SpaceX échoue à récupérer le premier étage du lanceur de sa capsule Dragon

La société américaine SpaceX a échoué mardi à récupérer le premier étage du lanceur Falcon 9 de sa capsule Dragon lancée avec succès vers la Station spatiale internationale (ISS), a indiqué son patron Elon Musk.

«L'engin a atterri sur la barge (dans l'Atlantique) mais trop brutalement pour survivre», a-t-il précisé. Il s'agissait de la troisième tentative pour contrôler la descente du premier étage de Falcon 9 après sa séparation du reste du lanceur. SpaceX comptait le faire atterrir en douceur sur une barge à plusieurs centaines de kilomètres au large de la Floride.

La firme de Californie travaille depuis deux ans au développement de technologies permettant de récupérer le premier étage du lanceur, afin de nettement réduire les coûts. Un succès pourrait bouleverser le secteur du lancement des satellites commerciaux dans lequel SpaceX est en concurrence notamment avec la société française Arianespace, le leader mondial. La précédente tentative remonte au 10 février mais SpaceX y avait renoncé en raison d'une forte houle effectuant seulement un «amerrissage en douceur».

Un premier essai de récupération du 1^{er} étage de Falcon 9 avait échoué le 10 janvier. L'engin avait bien atteint la barge mais s'y était brisé en plusieurs morceaux.

FRANCE

Multiplication des actes antimusulmans après les attentats de janvier

Les actes antimusulmans se sont multipliés en France depuis les attentats meurtriers de janvier, avec six fois plus d'incidents au premier trimestre 2015 que sur la même période de 2014, selon des chiffres officiels publiés jeudi par l'Observatoire national contre l'islamophobie.

Quelque 222 actes antimusulmans ont été dénombrés entre janvier et mars 2015, contre 37 sur les trois premiers mois de 2014, a détaillé l'Observatoire national contre l'islamophobie, un organisme musulman qui effectue ce décompte sur la base des plaintes et main courante déposées par les victimes, en collaboration avec le ministère français de l'Intérieur.

L'essentiel de la hausse se concentre en janvier, avec 178 actions et menaces (+1.71%) commis dans la foulée des attentats contre le journal Charlie Hebdo et un hypermarché cacher, du 7 au 9 janvier. La situation semble s'être tassée ensuite: 18 en février (+80%) et 26 en mars (+100%). "Jamais depuis la mise en place en 2011 de l'Observatoire national contre l'islamophobie, les actes antimusulmans n'ont connu une telle implosion par des actions, menaces ou sur les réseaux sociaux", écrit dans un communiqué le président de cette instance, Abdallah Zekri.

Selon lui, les attentats qui ont fait 17 morts «ne peuvent en aucun cas justifier ce sommet de haine ou de vengeance à l'égard des Français de confession musulmane qui ne sont ni responsables ni coupables des actes terroristes commis par des islamistes criminels».

Les actes sont de nature variée, a-t-il précisé: agressions violentes à l'égard d'hommes et de femmes dont certaines enceintes, jets de grenade et tirs par arme à feu contre des mosquées, dégradations de commerces appartenant à des Français de confession musulmane ou inscriptions de tags nazis sur les mosquées...

JAPON

20 passagers blessés lors d'un atterrissage raté

Un Airbus A320 de la compagnie sud-coréenne Asiana Airlines est sorti de piste mardi soir à l'atterrissement à l'aéroport de Hiroshima, dans l'ouest du Japon, faisant plus de 20 blessés. «Quelque 23 passagers ont été blessés, mais aucun décès n'est à déplorer», a déclaré un porte-parole des pompiers, ajoutant que personne n'avait été gravement touché.

Le vol OZ162, qui arrivait de l'aéroport d'Incheon près de Séoul, s'est engagé normalement sur la piste avant de brusquement déraper vers la gauche, selon des responsables de l'aéroport. Des enquêteurs étaient attendus sur place mercredi pour déterminer la cause de cet incident. D'après les premiers éléments, une roue de l'appareil a vraisemblablement heurté «une installation de communication sans fil» de 6,4 mètres de haut, ont expliqué les autorités, et cela dans des conditions météorologiques défavorables (pluie et brouillard).

L'ensemble des 74 passagers et les huit membres d'équipage ont quitté l'avion par les sorties d'urgence, d'après les médias locaux.

APS

TRAITEMENTS HORMONNAUX DE LA MÉNOPAUSE ET RISQUES DE CANCERS : QU'EN EST-IL RÉELLEMENT ?

Longtemps recommandés de façon systématique, les traitements substitutifs de la ménopause (THS) sont aujourd'hui moins prescrits. Et pour cause, ils sont associés à une augmentation du risque de certains cancers. Nos explications détaillées pour déceler le vrai du faux.

Les traitements substitutifs de la ménopause (THS) visent à pallier la chute des taux d'hormones qui a lieu lors de la ménopause, et qui entraîne des symptômes plus ou moins difficiles à vivre. Ils se réunissent autour de ce que l'on appelle les troubles du climatère : bouffées de chaleur, sudations nocturnes, douleurs articulaires, sécheresse vaginale etc.

Les THS ont été largement prescrits, sans recommandations restrictives, depuis leur mise sur le marché il y a une trentaine d'années jusque dans les années 2000. En 2003 et 2008, au vu des résultats de plusieurs études scientifiques, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) a émis des recommandations afin que la prescription des THS soit effectuée avec plus de prudence et de suivi de la part des médecins. Ce retourment s'explique par des études de grande ampleur qui ont montré que les THS augmentaient le risque de certains cancers : les cancers féminins hormonodépendants. Ce risque dépends de l'association ou non d'un progestatif aux œstrogènes, de la durée du traitement et du risque inhérent à chaque femme (risque génétique, tabac, alcool, etc.).

THS et cancer du sein

Une étude américaine publiée en 2002 a révélé que les femmes prenant des œstrogènes combinés à une progestérone présentaient plus de cancers du sein et d'accidents thromboemboliques (caillot) que les femmes prenant un placebo. Cette association a par la suite été confirmée par une étude britannique, la Million women study (MWS), menée sur plus d'un million de femmes de 1995 à 2001. Plus récemment, la cohorte EgN, une large étude épidémiologique menée auprès de 100 000 femmes de la mutuelle MGEN nées entre 1925 et 1950 a révalué ce risque. Les résultats montrent bien une augmentation du risque de cancer du sein avec un THS, qu'il soit constitué d'œstrogènes seuls ou accompagné de progestérone. Plus la durée du traitement augmente, plus le risque est augmenté. Au-delà de 5 ans de traitement



par exemple, une femme qui prend un THS avec œstrogènes et progestatifs a 1,31 à 2,02 fois plus de risque de cancer du sein qu'une femme qui ne prend pas de THS.

THS et cancer de l'endomètre

Si les traitements substitutifs de la ménopause associent en général des progestatifs aux œstrogènes, c'est pour réduire le risque de cancer de l'endomètre, le muscle qui tapisse l'utérus. Selon l'Institut national du cancer, « il est démontré que l'administration d'œstrogènes seuls augmente le risque de cancer de l'endomètre ». Pour autant, les progestatifs prescrits pour compenser ce risque ne seraient pas toujours suffisants. Là encore, on observe que les femmes prenant des THS ont plus de risques de cancer de l'endomètre que les femmes

qui vivent leur ménopause sans ce traitement. De même, plus on prend ces traitements substitutifs, plus l'on augmente son risque.

THS et cancer de l'ovaire

La prise de THS semble associée à une augmentation modérée du risque de cancer de l'ovaire, indique l'Institut national du cancer dans son état des lieux de février 2015. Ce lien existe aussi bien lorsque le traitement est progestatif que lorsqu'il se compose d'œstrogènes seuls. Là encore, le risque de cancer de l'ovaire est augmenté chez les femmes prenant des THS par rapport aux non-utilisatrices. D'après une méta-analyse récente portant sur 52 études épidémiologiques, l'augmentation du risque est d'environ 4%, et diminue avec le temps après l'arrêt du traitement.

Un rapport bénéfices/risques à bien évaluer

« Sauf si l'on a vraiment des symptômes de la ménopause qui gênent notre qualité de vie ou si l'on a un risque d'ostéoporose majeur, il n'y a pas particulièrement d'indication à utiliser ce type de traitement substitutif », souligne le Dr Dominique Bessette, responsable du département prévention de l'Institut national du cancer (INCa).

« Le THS n'est pas un traitement de l'ostéoporose en soi, c'est une des façons de la prendre en charge, notamment si les autres traitements ne conviennent pas », rappelle la spécialiste.

Face aux risques de cancers, qui certes, diminuent avec le temps une fois l'arrêt du traitement, les spécialistes de l'INCa recommandent de bien évaluer le rapport bénéfices/risques des THS. Ce rapport doit également être réévalué par le médecin prescripteur au moins une fois par an, afin qu'il profite plus à la patiente qu'il lui nuise. Les contre-indications (cancer ou antécédents de cancer, accident thromboembolique, affections hépatiques) doivent aussi amener à refuser cette « solution ». Ces sont des traitements qui, au départ, étaient prescrits pendant des années.

Et c'est cela qui fait qu'ils sont dangereux, puisque le risque augmente avec la durée du traitement », rappelle le Dr Bessette. « Au début de leur prescription, les traitements substitutifs étaient un peu considérés comme des antiéthiellismes, freinant le vieillissement de la peau etc. »

Désormais, la spécialiste estime que « moins on les prend, mieux c'est », même si elles peuvent aider certaines femmes à surmonter la ménopause. Ainsi, dans le cas d'une femme qui n'arriverait plus à dormir à cause des bouffées de chaleur et dont le moral en serait très affecté, un traitement substitutif pourrait être une solution à condition que la patiente soit bien suivie au niveau des risques qu'il induit (mammographies, examens gynécologiques réguliers etc.).

OBÉSITÉ : LA CHIRURGIE BARIATRIQUE ABAISSE LE RISQUE DE CANCER DU CORPS UTÉRIN

Le recours à cette technique chirurgicale utilisée dans le cas d'obésité sévère permettrait de diminuer le risque de cancer de l'endomètre. 2 adultes sur 3 aux Etats-Unis sont en surpoids ou obèses. Ces problèmes de poids font grossir les risques d'apparition de problèmes de santé comme le diabète, les maladies cardiovasculaires ou le cancer. Parmi les risques de cancers, citons le cancer de l'endomètre, également appelé cancer du corps utérin.

L'obésité est considérée comme le principal facteur de risque de ce cancer et affecte la muqueuse intérieure du corps utérin. Une étude des chercheurs américains de la San Diego School of Medicine (Californie) ont découvert que la chirurgie bariatrique était capable de réduire de 71 % les risques de cancer de l'endomètre chez les femmes en situation d'obésité sévère. « Une femme qui a un IMC de 40 présente 8 fois plus de risques d'avoir un cancer de l'endomètre qu'une personne

dont l'IMC est de 25 », justifie Kristy Ward, auteure de l'étude.

« L'obésité est le second cause de mort dans le monde », l'étude confirme que la réduction de l'obésité réduit le cancer. Nous avons besoin de trouver des solutions pour aider les femmes à maigrir et la chirurgie bariatrique fait partie des options ».

Cette technique chirurgicale s'adresse aux personnes obèses (forme sévère) en dernier recours, quand les régimes amaigrissants

n'ont pas eu d'effet sur le poids. La chirurgie bariatrique consiste à réduire la prise alimentaire en réduisant l'estomac. Pour cela, différentes techniques existent : pose d'un anneau gastrique ajustable, sleeve gastrectomie (retraite d'une partie de l'estomac) ou by-pass (résection de l'estomac et modification du circuit alimentaire). Les résultats ont porté sur une cohorte de plus de 7 millions de patients. Ils ont été publiés dans la revue Gynecologic Oncology.

MÉNOPAUSE : MINCIR POUR RÉDUIRE LES BOUFFÉES DE CHALEUR

Perdre du poids est recommandé pour limiter les bouffées de chaleur pendant la ménopause, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Pour atténuer les bouffées de chaleur dues à la ménopause, il serait essentiel de perdre du poids et de modifier son style de vie selon les résultats d'une étude parue dans la revue médicale Menopause. En effet, une bonne hygiène de vie et une alimentation saine permettraient de réduire de 63% les changements de températures corporels.

Les chercheurs de la North American Menopause Society (NAMS) ont suivi 40 femmes ménopausées en surpoids ou obèses.

Perdre du poids réduit les bouffées de chaleur

Les bouffées de chaleur sont en effet l'un des signes les plus précoces et les plus fréquemment rencontrés par une femme autour de la ménopause. Elles sont dues au surchauffement normal. L'importance de ces symptômes est néanmoins très différente d'une femme à l'autre, malgré touche 70% des femmes. Ces dernières ne sont pas sans conséquences, puisqu'elles peuvent provoquer des troubles de l'humeur, de l'irritabilité, de la fatigue voire de la déprime et peuvent donc handicaper le quotidien des femmes ménopausées.

Les volontaires ont suivi un régime strict axé sur les changements de comportements alimentaires à long terme et ont perdu 5 kilos. Ce groupe a réduit de 63% les bouffées de chaleur.

Les chercheurs ont constaté un autre effet positif. Alors qu'ils ont expliqué au groupe témoin qu'elles étaient sur la liste d'attente d'un programme d'amincissement, ils ont remarqué qu'elles n'ont pas perdu de poids mais que leurs bouffées de chaleur ont baissé de 28%.

C'est une nouvelle encourageante pour les femmes qui cherchent à soulager ces symptômes gênants associés à la ménopause», a noté la directrice de la North American Menopause Society, Margery Gass. «Le régime comportemental fournit non seulement un remède sûr et efficace pour de nombreuses femmes, mais il encourage aussi à adopter un comportement sain» rappelle-t-elle.

«75 % des volontaires ont déclaré que réduire les bouffées de chaleur pourraient un enjeu hyper motivant pour perdre du poids et modifier leur hygiène de vie et leur alimentation» explique Margery Gass.

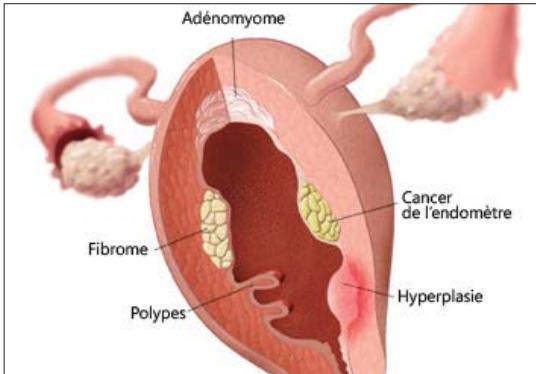
LE CANCER DE L'ENDOMÈTRE, TROP SOUVENT OUBLIÉ

Quand on parle du cancer de l'utérus on pense au col, et pourtant le cancer du corps de l'utérus, appelé aussi cancer de l'endomètre, est bien plus fréquent. Zoom sur cette maladie dont on parle peu.

Des saignements en dehors des règles ou après la ménopause peuvent sembler anodins et pourtant... c'est le principal signe d'un cancer de l'endomètre débutant. Méconnu, ce cancer a heureusement un très bon pronostic lorsqu'il est détecté et pris en charge précocelement. Face à des saignements anormaux, le médecin effectue un examen gynécologique pour vérifier que le sang provient bien de l'utérus, puis une échographie afin de mesurer l'épaisseur de l'endomètre. Si elle apparaît épaisse, on effectue une biopsie sur une zone suspecte par hystéroskopie. En cas de confirmation, une IRM et un scanner du petit bassin permettent d'évaluer l'étendue de la maladie. Analyser la tumeur permet de la caractériser et de définir son degré d'agressivité (grade de 1 à 3), explique Nasrin Callet, gynécologue à l'Institut Curie à Paris. Le traitement en dépendra en partie.

D'abord la chirurgie

Le premier traitement est chirurgical. Sous anesthésie générale, on retire la totalité de l'utérus (col et utérus) ainsi que les ovaries, et on tronpe les ganglions du petit bassin. Un traitement complémentaire par radiothérapie ou par chimiothérapie est éventuellement prescrit après analyse de la pièce opératoire. Selon les cas, les rayons sont dirigés sur le haut du vagin où se trouvait la jonction



avec le col de l'utérus (4 séances sur 15 jours), soit plus largement sur le ventre (4 à 5 fois par semaine pendant 5 semaines). Si la tumeur est très étendue ou qu'elle s'accompagne de métastases, le traitement débutera par une chimiothérapie associée à une radiothérapie.

Dans certains cas (formes avancées et sensibles aux hormones), on prescrit une hormonothérapie à la place de la chimiothérapie, afin de ralentir

l'évolution de la maladie. Ces médicaments bloquent l'action des œstrogènes qui favorisent la croissance des cellules cancéreuses.

La meilleure prévention ?

«Il faut continuer à consulter un gynécologue tous les ans, même après la ménopause, même si on n'a pas de saignement et plus de vie sexuelle», insiste la

gynécologue. Il effectuera régulièrement un frottis et pourra prescrire une échographie pelvienne si nécessaire. On sait aussi que la lutte contre l'obésité et l'activité physique réduisent le risque de cancer de l'endomètre. Récemment, l'analyse de plusieurs grandes études a montré que les femmes qui ont l'activité physique de loisirs la plus importante ont un risque diminué de 27% par rapport aux femmes les moins actives*.

UN MÉDICAMENT ANTI-OSTÉOPOROSE PRÉVIENDRAIT SON APPARITION

Prendre des bisphosphonates contre l'ostéoporose réduirait de moitié le risque de cancer de l'endomètre, la muqueuse qui tapisse l'utérus, selon une analyse scientifique américaine.

Nombreuses sont les femmes qui, après la ménopause, sont atteintes de l'ostéoporose, aussi appelée ostéoporose. Constitué de bisphosphonate, il diminue le risque de fractures liées à la déminéralisation osseuse. Mais certaines études lui attribuent d'autres vertus, notamment une action anti-cancer. Une analyse américaine publiée dans la prestigieuse revue scientifique Cancer, suscite l'intérêt. Les auteurs ont alors recommandé le traitement de l'ostéoporose de l'endomètre, la muqueuse interne de l'utérus. Les femmes suivant un tel traitement réduiraient de moitié leur risque de développer ce cancer.

Les chercheurs du Henry Ford Health System de Détroit (Etats-Unis) ont analysé les données de 29 254 femmes, participant à une large étude du National Cancer Institute. Leur étude sur les médicaments contre l'ostéoporose y était détaillée. Les scientifiques sont concentrés sur le bisphosphonate contenant du nitrogénate, considéré comme celui qui a le plus d'activité anti-cancéreuse.



Après avoir pris en compte les facteurs associés, tels que l'âge, le tabagisme, l'hormonothérapie, l'âge et l'origine ethnique, les analyses ont révélé que les utilisatrices de ce type de bisphosphonate

réduisaient de moitié leur risque de cancer de l'endomètre, par rapport à des femmes ne prenant pas ce traitement.

«Cette étude suggère que les femmes qui nécessitent un traitement contre l'ostéoporose et qui ont un risque accru de cancer de l'endomètre devraient peut-être choisir le bisphosphonate au nitrogénate pour réduire leur risque de développer ce cancer», a déclaré le Dr Sharon H. Alford, auteur principal de l'étude.

L'équipe a cependant précisé que ces résultats sont à nuancer, puisqu'ils ne sont pas significatifs pour tous les types de cancer de l'endomètre. De plus, aucun donneur de l'étude n'a développé l'ostéoporose. Les bisphosphonates à prendre pour avoir les meilleurs effets anti-cancéreux, avec le moins d'effets indésirables possibles. Le cancer de l'endomètre est le 4ème cancer le plus fréquent chez la femme, et représente près d'un cancer gynécologique sur deux. Chaque année, on estime ainsi à plus de 7 000 le nombre de nouveau cas de cancer de l'endomètre. Les bisphosphonates sont couramment utilisés chez les femmes ménopausées,

constituerait, si leur action bénéfique est avérée, un moyen simple de freiner l'apparition de ce cancer, dont la survie à 5 ans était en moyenne de 76% en 2010.

Une parade scintillant de mille feux célèbre la culture arabe à Constantine

Une parade lumineuse, scintillant de mille feux, formée de chars richement décorés d'éléments représentatifs de la culture des 22 pays du monde arabe, a entamé mercredi soir un défilé dans les rues de la ville du Vieux Rocher, donnant le coup d'envoi de l'ouverture populaire de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe 2015".

Ouverte par la cavalerie de la Garde républicaine, conduite par le char de la ville de Constantine, suivi de celui de la Palestine, cette procession également riche en sonorités, chacun des chars étant suivi par une troupe de chants populaires du pays concerné, s'est ébranlée du côté de Bab El Kantara pour silloner les artères principales de la ville, annonçant le début de cet événement culturel tant attendu par les Constantinois.

Pour cette parade populaire, suivie par des milliers de Constantinois, par un temps superbe, presque estival, les organisateurs ont choisi un itinéraire longeant les principaux monuments, lieux de mémoire et édifices de la ville pour pas-



ser ensuite devant une tribune érigée sur la place du 1^{er} Novembre, face au palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, sur laquelle ont pris place la ministre de la Culture, Nadia Labidi, la ministre du Tourisme et de l'artisanat, Noria-Yamina Zerhouni, le ministre de la Communication, Hamid Grine, les autorités de la wilaya de Constantine et de nombreux

responsables et invités arabes et étrangers dont des ambassadeurs et des consuls généraux.

Le parcours choisi a aussi permis de mettre en avant tout le travail effectué en amont pour que cette manifestation grandiose puisse se tenir et tenir ses promesses. Cette parade populaire, sans doute la plus belle procession toute en lu-

mieres que l'antique Cirta ait jamais vécue, devait être suivie, plus tard dans la soirée, d'un spectacle pyrotechnique ainsi que de l'illumination des ponts de la ville et de plusieurs sites et ouvrages emblématiques dont le pont suspendu de Sidi M'cid, la passerelle Ali-Mellah, la grande mosquée Emir-Abdelkader, le Monuments aux morts et la corniche.

Exhibitions folkloriques pour saluer la poésie populaire et la chanson bédouine à Sidi-Khaled

Des exhibitions folkloriques et des récitals poétiques en plein air ont marqué, mercredi soir, l'ouverture, à Sidi-Khaled (Biskra), du 3^e séminaire national de la poésie populaire et de la chanson bédouine.

Le stade municipal de cette ville située à 105 km à l'ouest de la capitale des Zibans, pris d'assaut par une foule nombreuse, a accueilli, à cette occasion, des spectacles artistiques et des lectures littéraires animés par des membres de délégations participantes. Le coordinateur de la manifestation, Abdelouahab Harzallah, a précisé à l'APS que cette rencontre, placée sous le thème de «la poésie populaire, mémoire de la nation» offre une «précieuse et très attendue tribune aux poètes des quatre coins du pays». Des conférences suivies de débats, autour de questions liées à la promotion de la poésie populaire et du chant bédouin figurent au menu de cette manifestation de quatre jours initiée par l'association locale «El Aqtab Ethakfa» (Les pôles culturels) et la direction de wilaya de la culture.

Décès du dramaturge et metteur en scène libanais Raymond Gebara

Le dramaturge et metteur en scène libanais Raymond Gebara est décédé mardi à l'âge de 83 ans, rapportent des médias libanais.

Considéré par les critiques d'art comme «un des piliers du théâtre libanais» et un «dramaturge qui a contribué à établir les bases du théâtre moderne libanais» et à «le propulser en dehors des limites géographiques du pays», Raymond Gebara, est né en 1935.

Acteur de la «Nahda» culturelle, intellectuelle et artistique au Liban, le défunt était comédien, auteur et metteur en scène.

Ses pièces de théâtre se situent entre la satire, l'humour noir, la critique, la dérision avec un regard acerbe porté sur la société, selon des repères biographiques publiés sur des sites internet spécialisés.

30.000 Constantinois ont suivi la grande parade

Ils étaient quelque 30.000 Constantinois à s'être massés le long du parcours emprunté, mercredi soir, par la parade de chars symbolisant les pays arabes, dans le cadre de l'ouverture populaire de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", selon une estimation de la Sûreté de wilaya.

Hommes, femmes de tous âges et enfants ont tenu à assister, tout au long de l'itinéraire d'une vingtaine de km, au magnifique spectacle offert par les chars lumineux dédiés au 22 pays arabes avec, à leur tête, celui représentant la ville de Constantine, surmonté de maquettes des plus célèbres ponts de Constantine.

L'un des moments forts du spectacle a été vécu sur l'emblématique Place du 1^{er} Novembre 1954 (ex-la Brèche) qui va la procession passer devant une tribune érigée face au palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa pour ac-



cueillir les hôtes de marque de l'antique Cirta. Une tribune où ont pris place, aux côtés des ministres algériens de la Culture, du Tourisme et de l'artisanat et de la Communication, respectivement Nadia Labidi, Noria-Yamina Zerhouni et Hamid Grine, les ministres de la Culture du Koweït et de Jordanie, l'ambassadeur de France à Alger et le consul général de ce pays à Annaba, ainsi que l'ambassadrice de Finlande et plusieurs diplomates d'Arabie Saoudite.

Les Constantinois ont pu ensuite se délecter du spectacle non moins saisissant de l'illumination artistique de plusieurs ouvrages d'art et édifices de la ville,

à l'image du pont suspendu de Sidi M'cid, de la passerelle Mellah-Slimane, du viaduc Salah-Bey, du Monument aux Morts, de la grande mosquée Emir-Abdelkader, de la Médresa, du palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa et de la corniche creusée à flanc de rocher, entre autres.

La ville de Constantine aura vécu, mercredi soir, une soirée mémorable, toute en couleurs et en lumières, que de nombreux habitants de la ville, approchés par l'APS, ont qualifiée «d'inoubliable». Une soirée digne, en tous cas, de la dimension de l'événement que la ville d'Abdelhamid Benbadis accueille avec une fierté non dissimulée.

La poésie populaire a historisé les insurrections populaires et la glorieuse Révolution

La poésie populaire a été la première à «transcrire» l'histoire des insurrections populaires et de la glorieuse Révolution contre l'occupation, ont soutenu des chercheurs lors des travaux du 2^e séminaire national sur la Révolution et la poésie populaire, ouvert mercredi à Batna.

Un nombre important de textes poétiques de type melhoun relatant des batailles livrées contre les forces d'occupation ou des massacres perpétrés sur des populations civiles par la soldatesque coloniale sont «heureusement conservés» dans des manuscrits rangés dans les bibliothèques de plusieurs zaouïas, ont souligné des intervenants au cours de cette rencontre de deux jours.

La poésie populaire a évolué avec force détails l'occu-



pation espagnole des villes d'Oran et de Mostaganem.

Le poète Ali Ben Chergui El-Feliachi a brossé un tableau imaginé de la bravoure des populations locales au cours de la révolte des Zaâtcha, a souligné l'universitaire de Batna Tarek Thabet, relevant qu'en dépit de cette «importance historique»,

cette poésie «n'a pas bénéficié de tout l'intérêt qu'elle mérite».

L'universitaire de La ghousa Bouleriah Othmani a mis l'accent sur «l'esthétique» et «la profusion de détails» dans la poésie populaire, citant l'exemple du poème du moudjahid Brahim Benchoura sur la ba-

taille de Toumiat, sur le mont Thamer, dans la région de Bousaïda (M'sila).

Pour Abdeslam Dif, président du laboratoire du patrimoine intellectuel et littéraire en Algérie, et doyen de la faculté des lettres de l'université de Batna, la poésie populaire est désormais un module enseigné à l'université et la mission du laboratoire qu'il dirige consiste à inventorier cette poésie pour la préserver pour la postérité.

Des récitals poétiques du genre melhoun ont été déclamés à cette occasion par plusieurs poètes dont Abdelfahid Abdelfahaf de M'sila et Abdallah El Baraki d'Adrar, qui ont considéré que l'édition de cette poésie sur des supports sonores est un moyen de la préserver de l'oubli.

APS

LIBYE**L'ONU condamne une attaque près de Tripoli, poursuite des efforts pour une issue politique**

L'ONU a condamné dans «les termes les plus forts» un bombardement mené par l'aviation du gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale contre un camp militaire contrôlé par la coalition Fajr Libya, près de Tripoli, alors que les efforts se poursuivaient hier pour une issue politique à la crise.

«Les raids menés par l'aviation du général Khalifa Haftar ont visé mercredi un camp militaire situé à Tawergha, 10 km à l'est de la capitale», a indiqué l'agence de presse libyenne loyale au gouvernement de Tripoli, proche de Fajr Libya. Les bombardements n'ont fait aucune victime, selon cette source.

L'émissaire de l'ONU Bernardino Leon a dénoncé ces frappes, appelant à la mise en place d'une enquête pour connaître ceux qui sont derrière ces attaques.

«Les Nations unies condamnent dans les termes les plus forts le bombardement aérien de ce matin (...). C'est un développement extrêmement négatif», a réagi M. Leon.

«C'est non seulement inacceptable, mais nous espérons qu'il y aura une enquête pour déterminer qui est derrière l'attaque», a-t-il poursuivi.

Fin mars, le gouvernement reconnu,



siegeant à Al-Baïda (est), a annoncé une offensive pour libérer Tripoli, contrôlée par la milice Fajr Libya depuis août.

Poursuite des efforts pour une issue politique

Les dirigeants de partis et des militants politiques libyens, réunis lundi et mardi derniers à Alger sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), ont souligné leur engagement aux principes adoptés dans la déclaration finale du premier round de dialogue, tenu le 11 mars dernier à Alger. Ils ont déploré la persistance des hostilités et de la violence dans plusieurs régions de Libye.

De telles attaques et violences peuvent nuire aux efforts de règlement de la crise par la voie du dialogue et l'action politique, visant à sortir la Libye de la crise la frappant depuis 2011 suite au renversement du régime de Maâmmar El-Gued-

dafi.

Les participants à la seconde réunion du dialogue inter-libyen étaient pratiquement d'accord sur 90% des thèmes abordés. Ce résultat marque, selon les parties au dialogue, une «dynamique» pour la recherche d'une solution politique à la crise qui secoue la Libye.

Deux Parlements et deux gouvernements se disputent le pouvoir en Libye.

Il s'agit du Parlement et du gouvernement reconnus par la communauté internationale, siégeant à Al-Baïda (est) et du Parlement ressuscité, siégeant à Tripoli, et dont est issu un gouvernement parallèle non reconnu par la communauté internationale.

Les Etats-Unis et cinq pays européens avaient également appelé à un cessez-le-feu «immédiat» et «sans conditions» en Libye.

L'ONU, qui a qualifié de «grand succès» le second round des pourparlers d'Algier, a proposé une feuille de route portant sur «la formation d'un Conseil présidentiel dirigé par des personnalités indépendantes, un gouvernement d'union nationale et un Parlement représentant tous les Libyens».

FOSSE COMMUNE PRÈS DE KINSHASA L'ONU appelle les autorités à exhumer les corps

L'ONU a indiqué mercredi avoir recommandé aux autorités de la République démocratique du Congo (RDC) de procéder à l'exhumation des corps inhumés dans une fosse commune récemment découverte près de Kinshasa afin de faire toute la lumière sur cette affaire qui alimente la polémique dans le pays. «On a recommandé de faire l'exhumation mais c'est aux autorités de prendre toutes les mesures qui rassurent la population pour combattre les rumeurs», a déclaré à la presse José María Aranaz, directeur du Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (BCNUDH) à Kinshasa.

«Il faut faire tous les efforts pour faire la lumière sur cette affaire. Ca veut dire qu'il faut rassurer» et montrer «à la société civile, à la communauté internationale qu'il n'y a rien à cacher», a ajouté M. Aranaz à propos de la découverte macabre faite à Maluku, à 80 km au nord-est de la capitale congolaise.

«J'espère qu'on verra ça à la conclusion de l'investigation et que tout le monde sera rassuré sur ce qui s'est passé à Maluku», a-t-il encore déclaré. Les autorités de Kinshasa ont déjà indiqué que la décision d'exhumer ou non les corps revenait au procureur du parquet chargé de l'enquête.

Selon les autorités, 421 corps présentés essentiellement comme ceux de fœtus, d'enfants mort-nés, ou «d'indigents» ont été enterrés dans la nuit du 18 au 19 mars près du cimetière de Maluku pour désengorger la morgue centrale de Kinshasa.

Les autorités affirment que les enterrements collectifs de ce genre sont fréquents dans une ville de dix millions d'habitants, la plupart vivant dans le plus grand dénuement, et où, selon elles, 600 personnes environ meurent chaque jour.

Lundi, le Premier ministre congolais Augustin Matata Ponyo a estimé qu'il y avait «eu peut-être des erreurs administratives dans le processus de l'enterrement», mais que «dans le fond» il n'y avait «rien à craindre parce que l'enterrement des personnes était justifié».

**AFRIQUE DU SUD
Incidents xénophobes à Johannesburg, deux blessés et magasins pillés**

Des violences à caractère xénophobe ont éclaté mercredi soir dans un faubourg de Johannesburg où des magasins appartenant à des étrangers ont été pillés et deux personnes blessées, a indiqué hier la police locale.

«Les suspects sont entrés dans des magasins tenus par des étrangers et deux personnes ont été blessées dans ces incidents», indique un communiqué de la police, qui précise que six personnes ont été arrêtées pour violences publiques et violation de domicile.

Plusieurs étrangers ont fui les violences et ont trouvé refuge au commissariat de police le plus proche. Des incidents similaires ont été signalés à Johannesburg et à Pietermaritzburg, à moins d'une heure de route dans l'arrière-pays de Durban. Ces incidents font suite à plusieurs journées de violences à Durban, sur la côte est du pays, dans lesquelles au moins six personnes ont trouvé la mort.

La police a annoncé par ailleurs que le centre opérationnel national chargé de la lutte contre ces violences «serait actif 24 heures sur 24 pour coordonner la réponse des forces de l'ordre à l'actuelle vague d'attaques violentes contre des ressortissants étrangers».

Des officiers de renseignements ont également été déployés sur le terrain «pour collecter des informations et les évaluer, afin d'adapter la réponse opérationnelle».

APS

SOUDAN**Prolongation d'une journée des élections générales**

La commission électorale soudanaise a annoncé mercredi la prolongation du vote d'une durée d'un jour des élections générales entamées lundi. La Commission électorale nationale (CEN) «a décidé de prolonger le vote jusqu'à jeudi, dans toutes les circonscriptions et tous les bureaux de vote du Soudan», a déclaré le chef de cette commission, Mokhtar al-Assam, lors d'une conférence de presse.

«Cela doit permettre aux électeurs soudanais de choisir leurs représentants dans les Parlements régionaux, au Parlement national et à la présidence de la République», a-t-il poursuivi.



Le scrutin, qui devait initialement prendre fin mercredi, n'a jusqu'à présent pas attiré les foules, même si aucun chiffre officiel sur la participation n'a été communiqué.

Le Président sortant Omar el-Béchir, aux commandes du pays depuis 1989 qui affronte une quinzaine de candidats peu connus, est d'ors et déjà assuré d'être réélu, la majorité de l'opposition ayant décidé de boycotter le scrutin. Plusieurs problèmes ont été soulevés depuis le début de vote, dont certains d'ordre administratif, comme dans l'Etat de Jazira, où 152 bureaux de vote n'ont ouvert leurs portes que mercredi. Dans cet Etat, le vote se poursuivra jusqu'à vendredi, a affirmé la Commission. Un second tour de la présidentielle pourrait avoir lieu si aucun candidat n'obtient de majorité absolue au premier tour. Les résultats définitifs sont attendus fin avril.

SAHARA OCCIDENTAL**Des membres du congrès US appellent la Fondation Clinton à restituer un don marocain**

Des membres du congrès américain ont appelé la Fondation Clinton à restituer un don d'un million de dollars provenant de la société marocaine, l'Office chérifien des phosphates (OCP), et à cesser toute coordination avec cette firme qui «exploite» les richesses du Sahara occidental occupé par le Maroc.

«En tant que membres du congrès, hautement engagés dans les questions internationales des droits de l'Homme, nous sommes extrêmement préoccupés par les rapports indiquant que la Fondation Clinton a accepté une importante donation provenant d'une entreprise détenue par l'Etat du Maroc», ont affirmé dans une lettre deux membres du congrès Joseph R. Pitts et Christopher H. Smith.



Ils ont souligné que l'OCP effectue des extractions de minéraux dans les territoires non autonomes.»

Les deux membres du congrès ont appelé la Fondation Clinton à restituer le don accordé par l'OCP dans le cadre de la réunion inaugurale de la «Clinton global initiative (CGI) pour la zone Afrique et Moyen-Orient prévue du 5 au 7 mai à Marrakech.

«J'appelle les Clinton à re-

mettre cet argent et se tenir debout pour les personnes vivant dans les camps. Ils méritent la justice», indique Joe Pitts dans cette même lettre.

«The CGI devrait arrêter sa coordination avec l'OCP et rendre tout argent accepté de cette entreprise», a-t-il ajouté, jugeant que «l'acceptation de fonds provenant des organisations comme l'OCP, ne peut qu'exacerber le conflit et les violations des droits de l'homme, au détriment des besoins et intérêts du peuple sahraoui».

De son côté, le sénateur du Kentucky Rand Paul, a qualifié les dons accordés à la Fondation d'Hillary Clinton de «pots-de-vin à peine masqués», estimant qu'elle devrait rendre les dons provenant des pays ne respectant pas les droits de la femme.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Discussions sans résultat entre Téhéran et l'AIEA

L'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'ont toujours pas résolu les questions en suspens concernant une possible dimension militaire du programme nucléaire de Téhéran dans le passé, a indiqué mercredi un responsable nucléaire à l'issue d'une visite à Téhéran d'inspecteurs de l'agence onusienne.

L'AIEA demande depuis 2011 à Téhéran de répondre à des allégations précises selon lesquelles l'Iran a réalisé des recherches et des travaux concrets, avant 2003, pour se doter de la bombe atomique. Le directeur général de l'Agence, Yukiya Amano, a régulièrement déploré un manque de coopération de Téhéran sur ce dossier. L'Iran, qui a toujours nié chercher à fabriquer des armes nucléaires et conteste la véracité des documents sur lesquels s'appuie l'AIEA, a accepté en novembre 2013 de répondre à plusieurs questions posées par l'agence onusienne. Seuls deux questions restent sans réponse, qui concernent le développement de «détonateurs à fil à explosif» et des études de «calcul et de modélisation» faites sur le transport de neutrons.

«Nous avons discuté de certaines solutions pour résoudre les deux questions en suspens et il a été conclu de terminer les discussions lors de la prochaine réunion», a déclaré l'ambassadeur iranien auprès de l'AIEA, Reza Najafi, cité par l'agence Isna.

«Nous espérons passer cette étape lors de la prochaine session», a-t-il ajouté, à l'issue d'une visite d'une journée du chef des inspecteurs de l'Agence, Tero Varjoranta, et de ses experts.

La date et le lieu de cette prochaine session n'ont pas été fixés, a dit M. Najafi. «Nous aurons une autre réunion à Téhéran si nous trouvons du temps avant la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs» de l'AIEA, prévue début juin à Vienne. Or, selon des diplomates occidentaux, l'apurement de ce volet est indispensable pour parvenir à un accord nucléaire définitif avec les grandes puissances du groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne). Cet accord, qui doit être finalisé d'ici à la date butoir du 30 juin, porte sur une réduction draconienne des capacités nucléaires iraniennes en échange d'une levée des sanctions internationales.

La négociation reprendra la semaine prochaine avec le G 5+1

Les négociations internationales en vue d'un accord sur le nucléaire iranien doivent reprendre «la semaine prochaine», a déclaré mercredi le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier.

«Les négociations sur un document final vont déjà reprendre la semaine prochaine et nous nous réunirons certainement de nouveau, plus tard en juin, au niveau des ministres des Affaires étrangères», a déclaré M. Steinmeier.

Il a jugé positif un accord trouvé mardi à Washington pour associer les parlementaires américains au dossier, mais qui ne semble pas remettre en cause le pouvoir de négociation du président Barack Obama. «C'est une bonne chose, car cela préservera les chances que l'accord cadre annoncé à Lausanne soit en effet transformé en accord final», a-t-il encore dit lors d'une réunion avec ses homologues du G7 à Lübeck, dans le nord de l'Allemagne.

Téhéran avait annoncé mardi que les discussions sur la rédaction des détails techniques d'un accord global, qui doit être conclu d'ici la fin juin, devaient reprendre le 21 avril.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry, présent pour quelques heures à Lübeck, s'était dit «confiant» mercredi matin sur la capacité de Barack Obama à conclure un accord sur ce dossier. «Hier, un compromis a été trouvé à Washington au sujet du rôle du Congrès. Nous sommes confiants sur la capacité du président à négocier un accord, et de le faire avec la capacité de rendre le monde plus sûr», avait-il déclaré à la presse. Un accord-cadre a été conclu le 2 avril en Suisse, entre Téhéran et le groupe de pays 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne).

CRISE YÉMÉNITE

Le médiateur de l'ONU démissionne, la coalition arabe poursuit ses raids

Le médiateur de l'ONU au Yémen Jamal Benomar a présenté sa démission après avoir tenté en vain de résoudre la crise dans ce pays où la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite poursuivait hier ses raids contre les positions des rebelles chiites houthis, visés par des sanctions onusiennes, dont un embargo sur les armes.

M. Benomar a fait part de «sa volonté de quitter son poste» de conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon pour le Yémen, a affirmé la veille un responsable onusien ayant requis l'anonymat.

Nommé par M. Ban en août 2012, M. Benomar avait mené en vain une médiation entre les protagonistes de la crise yéménite après la chute de l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh sous la pression de la rue.

Cette crise s'est transformée ces derniers mois en guerre ouverte entre le gouvernement internationalement reconnu du président Abd Rabbo Mansour Hadi, réfugié en Arabie saoudite, et les miliciens chiites houthis.

Ces derniers sont entrés dans la capitale Sanaa fin septembre 2014 puis par la suite ont étendu leur affluence dans plusieurs régions du pays, obligeant le président Hadi à se réfugier à Aden (sud) avant de quitter le pays pour l'Arabie saoudite.

M. Benomar avait été la cible de vives critiques de la part des partisans de M. Hadi et par le Conseil de coopération du Golfe, notamment l'Arabie saoudite.

Pour les pays du Golfe M. Benomar avait été dupé par les Houthis, qui se sont engagés dans des pourparlers de paix tout en poursuivant leur offensive sur le terrain.

Parmi les successeurs probables de M. Benomar figure en particulier l'actuel chef de la mission de l'ONU pour la lutte contre Ebola, le Mauritanien Ismaïl Ould Cheikh Ahmed.

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait pourtant renouvelé mardi sa confiance à son médiateur et avait adopté également une résolution qui somme les Houthis de quitter le pouvoir et leur im-



pose un embargo sur les armes et des sanctions.

Les Nations unies ont également sommé les rebelles à se retirer des régions qu'ils ont conquises depuis septembre 2014, y compris la capitale Sanaa.

Poursuite des raids de la coalition, violents combats au sol

Jeudi, l'aviation de la coalition arabe a bombardé une base militaire loyale aux rebelles houthis dans la localité d'Arhab, située au nord de Sanaa.

De la fumée s'échappait de la base, dont des parties ont été détruites dans le bombardement, selon des sources locales. Cette même base avait été déjà la cible de raids des avions de la coalition.

Mercredi, la coalition a pris pour cibles des positions rebelles à Aden, notamment dans les quartiers de Crater et de Khor Maksar.

Alors que la coalition arabe poursuit ses raids, les combats entre partisans et adversaires Hadi ont fait 16 morts la veille dans la province de Daleh (sud), tandis que sept personnes ont été tuées dans des attaques rebelles à Aden.

À l'ouest d'Aden, les rebelles chiites ont lancé une offensive pour tenter de reprendre le contrôle d'une raffinerie de pétrole importante à Ras Imran, selon une source militaire.

Outre Aden, la deuxième ville du pays, Taëz a été également le théâtre d'affrontements entre les partisans du président Hadi et des Houthis. Des officiers pro-Hadi ont affirmé avoir tué une vingtaine de Houthis, en déplorant toutefois la perte de trois de leurs.

Des partisans du président yéménite ont également affirmé avoir tué 16 Houthis dans des embuscades et des échanges de tirs dans la province de Da-

leh, au nord d'Aden. L'intensification des combats a poussé plusieurs pays à rapatrier leurs ressortissants bloqués dans le pays.

Efforts pour une solution politique

La situation au Yémen qui se dégrade de jour en jour continue de constituer une préoccupation de la communauté internationale, qui cherche à faire cesser les hostilités dans le but de lancer un processus politique.

La résolution onusienne de mardi, élaborée par des pays du Golfe demandait notamment à «toutes les parties» au conflit de négocier dans les plus brefs délais une «cessation rapide» des hostilités. Jeudi, le vice-président yéménite en exil Khaled Bahah a appelé toutes les unités des forces de sécurité, qui s'étaient rangées aux côtés des rebelles houthis, à rallier le camp du gouvernement pour parvenir à la paix dans le pays.

En dépit des efforts internationaux pour trouver une solution pacifique, l'impasse persiste toujours.

Pour tenter de débloquer la situation, la Turquie a suggéré l'organisation d'une conférence internationale pour la paix au Yémen et qui regrouperait toutes les parties engagées dans le conflit.

Cette conférence «pourrait être organisée à Ryad ou à Istanbul», selon le président du Parlement turc, Cemil Çiçek, qui a jugé nécessaire la libération des territoires capturés occupés par les rebelles houthis et le retrait de leur forces.

Depuis le début du conflit au Yémen, plus de 730 personnes ont été tuées, alors que plus de 2.000 autres ont été blessées, dont une majorité de civils, selon un bilan de l'ONU.

La Turquie suggère l'organisation d'une conférence internationale pour la paix au Yémen

La Turquie suggère l'organisation d'une conférence internationale pour la paix au Yémen qui regrouperait toutes les parties engagées et se tiendrait à Istanbul ou à Ryad, a annoncé le président du Parlement turc, Cemil Çiçek.

«La Turquie est prête à accueillir toutes les parties pour aider à la résolution pacifique du conflit», a déclaré M. Çiçek lors d'une conférence de presse mercredi à Moscou, où il est en visite officielle.

Cette conférence «pourrait être organisée à Ryad ou à Istanbul», a-t-il ajouté, précisant qu'il était nécessaire que les rebelles houthis «libèrent les territoires capturés et retirent leurs forces».

Cemil Çiçek a fait ces déclarations au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolu-

tion qui somme les miliciens houthis de se retirer des zones du Yémen qu'ils ont conquises et qui leur impose des sanctions, dont un embargo sur les armes.

La résolution, mise au point par les pays du Golfe et partagée notamment par la Jordanie, demande à «toutes les parties» au conflit de négocier dans les plus brefs délais une «cessation rapide» des hostilités.

Partis en septembre 2014 de leur fief de Saada (nord), les Houthis ont pris en plusieurs mois le contrôle de Sanaa, des régions du centre et de l'Ouest, ainsi que de portions du Sud.

Depuis le 26 mars, une coalition menée par l'Arabie saoudite mène des frappes quotidiennes contre les rebelles houthis pour contrer leur avancée et les empêcher de s'emparer de la totalité du pays.

CONFLIT EN SYRIE

La barre des 220.000 morts franchie

Le conflit en Syrie a fait plus de 200 000 morts depuis le début de la crise le 15 mars 2011, a annoncé hier l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«Nous avons comptabilisé 222.271 morts» depuis le début du conflit, a affirmé Rami Abdelrahmane, directeur de l'OSDH.

Selon M. Abdelrahmane, le nombre de morts dans les rangs civils se montent à 67.293 dont 11.021 enfants».

Le bilan ne comptaient pas les quelque 20.000 disparus dont on ignore le sort, précise l'ONG syrienne qui estime que le nombre de morts est certainement plus élevé que les 220.000 comptabilisés.

Le conflit syrien est entré le 15 mars dans sa cinquième année avec un bilan humanitaire dramatique, exacerbé par les atrocités de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).

Selon l'OSDH, environ 5000 personnes ont péri dans les violences depuis le 15 mars dernier.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:10 : Un tueur au visage d'ange
- 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
- 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
- 19:00 Autre : Money Drop
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Culture Infos : My Million
- 20:34 Culture Infos : Trafic info
- 20:35 Autre : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Autre : C'est Canteloup
- 20:55 Qui veut gagner des millions ?
- 23:20 Autre : Tirage de l'Euro Millions
- 23:25 Autre : Vendredi, tout est permis avec Arthur

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:05 : Marathon des sables
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:35 : Amour, gloire et beauté
- 09:55 Culture Infos : C'est au programme
- 10:55 Autre : Météo extrême
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 13:00 Autre : Météo 2
- 13:03 Autre : Journal
- 13:50 Sport : En route pour la finale
- 13:51 Autre : Météo 2
- 13:55 Culture Infos : Consomag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 Infos : Comment ça va bien !
- 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
- 18:10 Culture Infos : Point route
- 18:15 Autre : Joker
- 18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
- 20:46 Culture Infos : Grand public
- 20:50 Autre : Météo 2
- 20:55 Série TV : Cain
- 21:45 Série TV : Cain
- 22:40 Série TV : Cain
- 23:40 Infos : Ce soir (ou jamais !)

E

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Krypto le superchien
- 06:56 : Krypto le superchien
- 07:07 : Krypto le superchien
- 07:18 : Krypto le superchien
- 07:33 : Marsupilami
- 08:01 : Bob l'éponge
- 08:27 Série TV : Shaun le mouton
- 08:34 Série TV : Shaun le mouton
- 08:41 : Peanuts
- 08:50 Culture Infos : Dans votre région (ière partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Autre : Questions au gouvernement
- 15:55 Culture Infos : Sénat info
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
- 19:58 Autre : Météo
- 20:00 Culture Infos : Tout le sport
- 20:15 Autre : Météo régionale
- 20:20 : Plus belle la vie
- 20:50 Culture Infos : Thalassa
- 22:40 : Frères d'armes
- 22:45 Autre : Météo
- 22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
- 22:50 Autre : Soir 3

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
- 06:55 Autre : Le Before du grand journal
- 07:22 Autre : La météo
- 07:23 Autre : Le petit journal
- 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
- 08:02 Autre : La météo
- 08:04 : Zapsport
- 08:05 Série TV : Anger Management
- 08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
- 10:05 Culture Infos : Le tube
- 10:45 Cinéma : States of Grace
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:05 Série TV : Spotless
- 15:00 Série TV : Spotless
- 15:55 Culture Infos : L'effet papillon
- 16:35 Série TV : Ma pire angoisse
- 16:45 Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
- 16:45 Cinéma : Un amour d'hiver
- 18:10 Série TV : Les tutos
- 18:12 Série TV : Les tutos
- 18:15 Autre : Le Before du grand journal
- 18:45 Autre : Le JT
- 19:05 Autre : Le grand journal
- 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
- 20:25 Autre : Le petit journal
- 21:00 Cinéma : Barbecue
- 22:35 Cinéma : Le dernier diamant

M

- 06:00 Autre : M6 Music
- 07:00 Autre : Météo
- 07:05 : Les blagues de Toto
- 07:20 : La maison de Mickey
- 07:45 : Princesse Sofia
- 08:10 : Sammy & Co
- 08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:55 Autre : Météo
- 09:00 Culture Infos : M6 boutique
- 10:10 Série TV : Raising Hope
- 10:30 Série TV : Raising Hope
- 10:50 Série TV : Drop Dead Diva
- 11:45 Série TV : Drop Dead Diva
- 12:40 Autre : Météo
- 12:45 Autre : Le 12/45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:40 Autre : Météo
- 13:42 Culture Infos : Astuces de chef
- 13:45 : Le manoir de Cold Spring
- 15:40 Série TV : Mistresses
- 16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
- 17:20 Autre : Les reines du shopping
- 18:25 Autre : Les reines du shopping
- 19:40 Autre : Météo
- 19:45 Autre : Le 19/45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:55 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
- 21:45 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
- 22:40 Série TV : NCIS
- 23:30 Série TV : NCIS

TÉLÉ

La sélection

20h55

Qui veut gagner des millions ?



Qui veut gagner des millions ? Des personnalités tentent de récolter un maximum de fonds au profit d'associations qui leur tiennent à cœur. Jean Reno et Richard Berry défendent L'institut du cerveau et de la moelle épinière, qui œuvre pour la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux.

Quant à Virginie Ledoyen et Lambert Wilson, ils se mobilisent pour Les toiles enchantées, qui organise des projections de films pour les enfants hospitalisés. Sont également présents Michel Boujenah et Guy Bedos en faveur de Douleurs sans frontières, ainsi que Estelle Denis et Raymond Domenech pour L'étoile de Martin.

2

20h45

Cain

saison 3 épisode 5 Vincent Malherbe, cadre dans l'informatique, est tué d'une balle en plein cœur par un meurtrier masqué alors qu'il faisait son jogging matinal. Cain et Lucie interrogent sa femme, Nathalie, qui leur apprend que son mari, habitué des casinos clandestins, avait des dettes de jeu. Il devait une grosse somme d'argent à un certain Will Kovax. Cain, qui mène l'enquête, a maille à partir avec son nouveau patron, l'arrogant et autoritaire Leroux.

**3**

19h30

Thalassa



Méditerranée : les îles mystérieuses Face à Marseille, la Côte d'Azur et la Corse il existe une myriade d'îles et d'îlots enchantés. Photographe et naturaliste, Frédéric Larrey fait découvrir l'île de Port-Cros, une réserve naturelle protégée. Marie Détréa, peintre de la marine, sert de guide sur l'île du Levant, au large de Hyères. Une partie est une zone militaire ultra protégée, l'autre un haut lieu du naturalisme. Puis cap sur l'archipel au large de Marseille. L'île du Frioul, le Planier bien sûr mais aussi l'îlot Gaby en compagnie de Oratio. Ce célèbre designer ouvre les portes de son jardin d'enfance. Ultime étape de ce périple : le sud de la Corse avec l'île des milliardaires de Cavallo.

CANAL+

Barbecue



Barbecue A l'approche de la cinquantaine, Antoine se pose des questions. Même s'il multiplie les aventures, sa vie l'ennuie. Lors d'une course à pieds, il est victime d'un arrêt cardiaque. Il décide alors de tout changer.

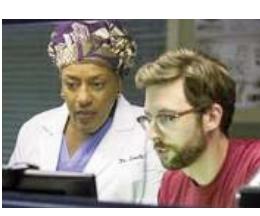
Il quitte son travail et loue une belle maison pour passer les vacances avec tous ses amis.

Mais entre les couples qui ne s'entendent plus, les maladresses et les vieilles rancœurs, la tension monte petit à petit entre eux.

M

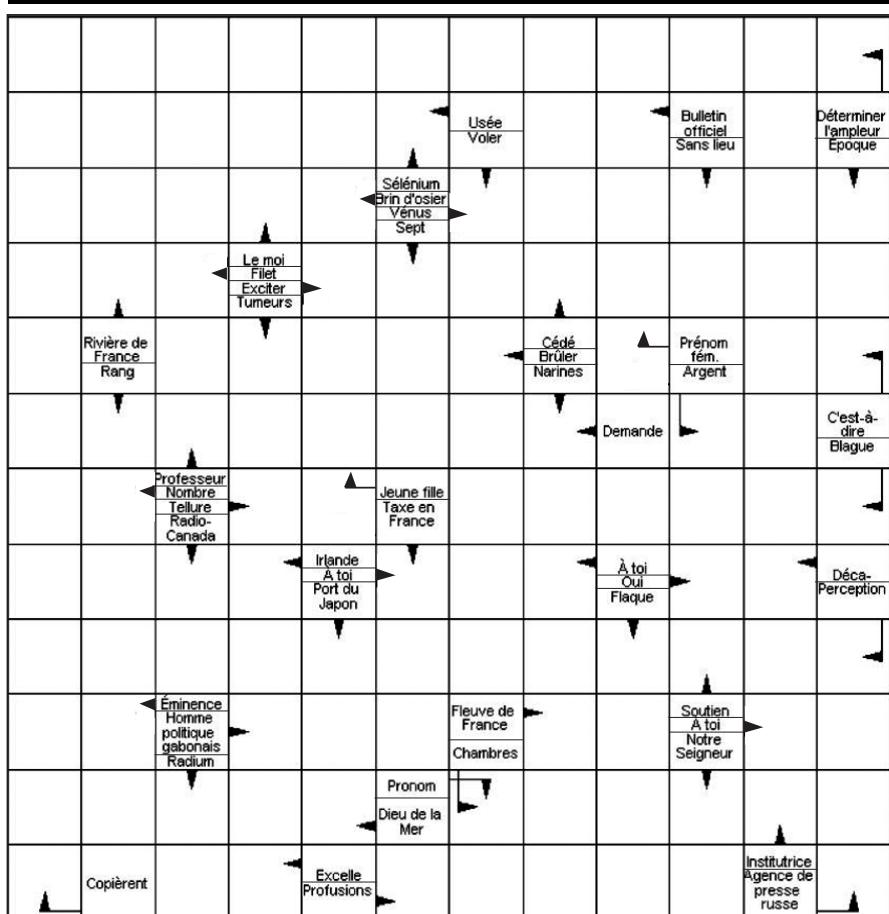
20h50

NCIS : Nouvelle-Orléans



saison 1 épisode 5 Un adjudant-chef spécialisé dans le contre-espionnage vient d'être assassiné. Loretta pense qu'il a été noyé mais remarque à son front une coupure qui semble avoir été faite post-mortem. L'équipe apprend bientôt que l'épouse de la victime a été enlevée et ses ravisseurs réclament une rançon à son frère, Oliver. De son côté, l'agent spécial Fornell débarque à La Nouvelle-Orléans pour collaborer à l'enquête.

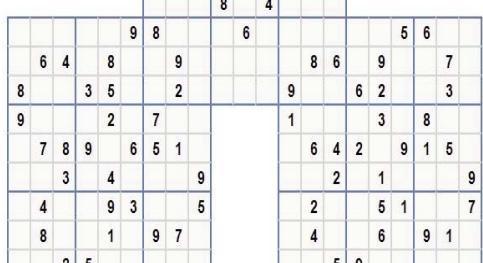
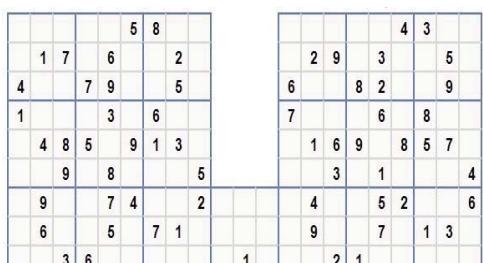
Mots fléchés n°925



Samouraï-Sudoku n°925

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°925

Horizontalement:

- Mâche
- Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
- Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
- Maladie contagieuse
- Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
- Port de Grèce - Ecrivain
- Italien
- Laize - Insipides - Enjoué
- Décoratif - Ville d'Autriche
- Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
- Dernier maire de Montréal - Nord - Ainsi en latin
- Inassimilable - Aluminium
- Auteur de l'opéra Oedipe - Infusion que l'on en fait

Verticalement:

- Industrie fabriquant les seaux, écuilles, etc.
- Tesselle
- Guanaco - Pique avec une arme pointue
- Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
- Métis canadien - Pillage
- C'est-à-dire - Imprénées d'île
- Substance pour empêcher le flingue
- Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique -
- Scandium
- Niaff et un peu soi - Police nazie
- Service du travail obligatoire
- Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
- Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
- Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure
- Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

Proverbe français

C'est arrivé un 17 Avril

1917 : Première Guerre mondiale : à 6 heures du matin, début de la bataille du Chemin des Dames dans l'Aisne.

1917 : Lénine rentre à Saint-Pétersbourg de son exil en Finlande.

1922 : traité de Rapallo, par lequel l'Allemagne reconnaît l'URSS et rétablit des relations diplomatiques avec Moscou.

1943 : le chimiste suisse Albert Hofmann découvre les propriétés pharmacologiques du LSD (acide lysergique diéthylamide) après une ingestion accidentelle.

1945 : début de la bataille de Berlin.

1945 : naufrage du Goya dans la mer Baltique coulé par le sous-marin soviétique S 13, environ 6 500 morts.

2001 : bataille navale de Mullaitivu-Chalai au Sri Lanka.

2003 : le traité d'Athènes consacre le cinquième élargissement de l'Union européenne, avec l'entrée de dix nouveaux membres.

Célébrations :

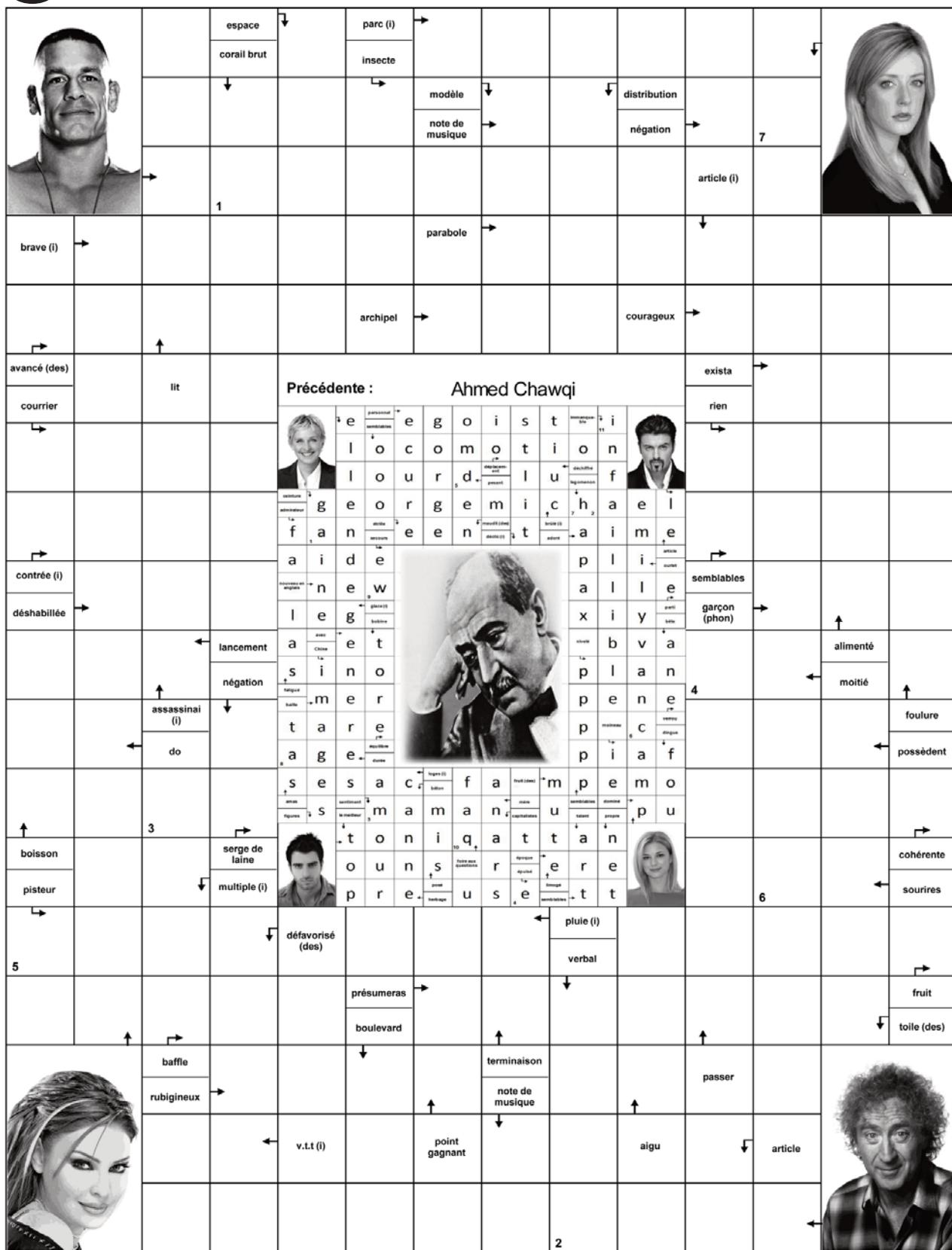
- Journée mondiale de la voix.

- Algérie : Youm El Ilm, Journée de la science, commémorant la mort de l'imam Albelhamid Ben Badis.

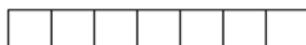
- Danemark : Fête nationale commémorant la naissance de la reine du Danemark.

États-Unis : Washington, D.C. : Emancipation Day (en), Journée de l'émancipation commémorant le décret que signa le président Abraham Lincoln en 1862 libérant les esclaves du District de Columbia.

N° 66



Un centre religieux de la Grèce



TENNIS/FED CUP

Défaite des Algériennes Ibbou et Benaïssa en double face aux Danoises

La paire algérienne Inès Ibbou - Amira Benaïssa a perdu 2-0



contre son homologue danoise, composée d'Emilie Francati et Mai Grage, en match disputé mercredi après-midi dans le tableau double de la FED Cup, organisée du 13 au 18 avril au Monténégro. Un peu plus tôt dans la matinée, les deux Algériennes s'étaient déjà inclinées dans le tableau simple contre deux autres Danoises : Ibbou contre la n°5 mondiale Caroline Wozniacki (2-0) et Benaïssa contre Karen Barbat sur le même score. Au total, l'Algérie s'incline face au Danemark sur le score de 3 à 0. La veille, pendant la première journée, l'Algérie avait fait un peu mieux face à la Norvège, notamment, grâce à Inès Ibbou, qui s'était imposée (2-1) face à Mélanie Stokke, au moment où Amira Benaïssa s'était inclinée (2-0) contre l'autre Norvégienne, Emma Flood. A trois jours de la fin de la compétition, l'Algérie pointe à la 92e place d'un classement comportant 98 pays, et dominé par la République tchèque devant l'Italie (2e) et l'Allemagne (3e). La sélection algérienne est ex-aequo avec Irak, l'Islande et la Barbade. Elle devance ses homologues du Honduras (96e), du Kenya (97e) et du Panama (98e). Le tirage au sort de cette Fed Cup, considérée comme l'équivalent de la "Coupe Davis" chez les messieurs, avait placé l'Algérie dans le groupe C, en compagnie du Danemark et de la Norvège.

La neuvième édition du semi-marathon de l'Armée nationale populaire se déroulera aujourd'hui à Alger avec une "participation record" de plus de 11.000 coureurs masculins et féminins.

Le coup d'envoi de cette course nationale militaire sera donné à 08h00 au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, précise un communiqué de l'ANP. Les participants devraient pas-



ser par Ain-Allah et Chevallay avant de rejoindre la ligne d'arrivée au Centre de

regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CRPESM) à Ben

Aknoun. Cette manifestation sportive est ouverte aux différents éléments des corps communs ainsi qu'aux athlètes relevant des associations sportives civiles âgés de 18 à 60 ans. Ce Semi-marathon est organisé annuellement avec l'objectif d'améliorer les capacités physiques et les résultats à travers la généralisation de la pratique sportive dans les rangs de l'Armée nationale populaire.

BOXE

Welters : Khan va défier Algieri le 29 mai à New York

Le Britannique Amir Khan, ancien champion WBA des légers qui évolue désormais dans la catégorie des welters, va affronter l'Américain Chris Algieri le 29 mai à New York, a annoncé mercredi l'organisateur du combat. Khan, 28 ans, disputera au Barclays Center de Brooklyn le deuxième combat de sa carrière à New York, cinq ans après avoir dominé l'Américain Paulie Malignaggi au Madison Square Garden. «J'ai de bons souvenirs à New York, car c'est là que j'avais dé-

buté ma carrière américaine par une victoire. Algieri a déjà affronté d'incroyables boxeurs et fait preuve de son talent, il faudra que je donne le meilleur de moi-même», a prévenu le vice-champion olympique 2004. Khan est monté dans la catégorie des welters en 2013 et a gagné ses trois premiers combats dans cette catégorie, le dernier contre l'Américain Devon Alexander en décembre à Las Vegas (Nevada). Khan, dont l'étoile avait pâli après deux défaites consécutives contre les

Américains Lamont Peterson et Danny Garcia chez les super-légers, affiche à son palmarès 30 victoires, dont 19 avant la limite, pour trois défaites. Algieri, ancien champion des super-légers, a perdu un seul de ses 21 combats, son dernier face au Philippin Manny Pacquiao, champion WBO des welters. Khan espère à terme affronter Pacquiao ou Floyd Mayweather qui vont s'affronter lors d'un combat très attendu le 2 mai à Las Vegas (Nevada).

ATHLÉTISME

2 ans de suspension pour le sprinter sud-africain Magakwe

Le meilleur sprinter sud-africain Simon Magakwe a été suspendu pour avoir refusé un contrôle antidopage hors compétition et ratera les Jeux olympiques 2016, a annoncé mercredi la fédération sud-africaine d'athlétisme. Magakwe, 28 ans, seul athlète de son pays à avoir couru un 100 mètres sous les 10 secondes (9,98 aux championnats nationaux en 2014), a refusé de se soumettre à un contrôle en Afrique du Sud en décembre et a donc été suspendu deux ans de toute compétition internationale, a précisé sa fédération. L'ancien champion d'Afrique du 100 m n'a pas fait appel de la sanction, qui court jusqu'à fin janvier 2017, et ne participera donc ni aux Mondiaux-2015 à Pékin ni aux jeux Olympiques de Rio de Janeiro.

PRIX LAUREUS : Novak Djokovic et Genzebe Dibaba élus athlètes de l'année

Le Serbe Novak Djokovic, numéro un mondial du tennis, et l'athlète éthiopienne Genzebe Dibaba, détentrice de plusieurs records du monde en demi-fond, ont reçu mercredi le prix Laureus d'athlète de l'année. Djokovic a remporté en 2014 le tournoi de Wimbledon, le Masters de fin d'année à Londres, ainsi que quatre Masters 1000 (Indian Wells, Miami, Rome, Paris-Bercy). Il a terminé l'année 2014 en tête du classement ATP, pour la troisième fois après 2013 et

2011. L'Ethiopienne Dibaba a amélioré en 2014 les records du monde en salle du 1500 m (le 1er février en 3:55,17) et du 3000 m (le 8 février en 8:16,60).

Cette année, elle s'est emparée de la meilleure marque mondiale sur 5000 m, toujours en salle (le 19 février en 14:18,86). Ils succèdent à l'Allemand Sebastian Vettel (quadruple champion du monde de F1) et à la nageuse américaine Missy Franklin. Djokovic décroche son deuxième prix après 2012.

Dans la catégorie «équipe de l'année», la sélection allemande de football, vainqueur de la Coupe du monde 2014, a été récompensée. Les Allemands ont battu l'Argentine en finale du Mondial-2014 (1-0 a.p.) après avoir infligé un humiliant revers aux Brésiliens (7-1) à domicile en demi-finale. Le pilote australien de F1 Daniel Ricciardo, de l'écurie Red Bull, a été sacré dans la catégorie «Révélation de l'année».

APS



Sudoku N°924

5	9	8	7	3	4	6	2	1
4	1	7	6	9	2	5	3	8
6	2	3	5	1	8	7	9	4
1	8	5	4	7	9	2	6	3
9	6	4	2	5	3	8	1	7
7	3	2	1	8	6	4	5	9
8	4	1	9	2	6	3	7	5
2	7	6	3	4	1	9	8	5
3	5	9	8	6	7	1	4	2

4	5	3	7	1	6	9	8	2
2	7	6	3	4	1	9	8	5
8	9	5	4	1	6	7	3	2
6	1	7	8	9	2	3	5	4
4	5	3	7	1	6	9	8	2
2	7	6	3	4	1	9	8	5
8	9	5	4	1	6	7	3	2
6	1	7	8	9	2	3	5	4

Solution

Mots Croisés N°924

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISSOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIRUNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSIL■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

Mots Fléchés N°924

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

MOBILIS-LIGUE 1/USM ALGER

Otto Pfister mécontent du compartiment offensif, en perte de vitesse

L'entraîneur de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) l'Allemand Otto Pfister a tiré la sonnette d'alarme devant l'inefficacité criante du compartiment offensif, auteur d'un seul but seulement lors des quatre dernières sorties des Rouge et Noir en championnat.

«Actuellement, notre ligne d'attaque n'est pas efficace. Si tu ne tires pas au but, tu ne peux pas marquer», a constaté amèrement le coach de l'USMA mardi, à l'issue de la défaite de son équipe en déplacement face à l'USM Bel-Abbès (1-0), en ouverture de la 25e journée du championnat. L'appréciation faite pas l'ancien sélectionneur du Cameroun et du



Ghana n'est pas fortuite, puisque l'USMA n'a réussi à marquer qu'un seul but (ndlr, à domicile face au MCE Eulma 1-1), lors des quatre derniers matches.

Depuis le début de la phase retour, le champion d'Algérie en titre marque le pas. Il a inscrit 12 buts en 10 matches, dont 5 lors de la victoire réalisée à domicile face au RC

Arbaâ (5-1), dans le cadre de la 19e journée. Cette victoire face aux gars de Larbaâ, acquise pourtant sur un score fleuve, constitue une exception et ne reflète pas réellement la l'état de forme de l'attaque de l'USMA, selon les observateurs. A titre de comparaison, par rapport à la phase aller, à ce même stade de la compétition, les coéquipiers de

Rachid Nadji ont marqué 11 buts, soit un but de moins. En parallèle, et en Ligue des champions d'Afrique, le compartiment offensif du club algérois a marqué 10 buts en quatre matchs (ndlr, face aux Tchadiens du FC Foullah Edifice et aux Sénégalais de l'AS Pi-kine), pour le compte du tour préliminaire et des 1/16es de finale de la compétition. Si les seniors peinent à se "réconcilier" avec les buts, la catégorie des moins de 21 ans (U-21), est en train de forcer l'admiration en inscrivant, au terme de la 25e journée, la bagatelle de 54 buts, ce qui devrait donner des idées à Otto Pfister pour promouvoir certains attaquant "espoirs" pour essayer de booster un compartiment, loin d'être le maillon fort du club algérois.

JS KABYLIE

Hannachi : «Si Wallemme veut quitter le club, il n'a qu'à partir»

Le président de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) Mohand Chérif Hannachi a ouvert mercredi la porte à un éventuel départ de l'entraîneur français Jean-Guy Wallemme, au lendemain de la défaite concédée à Sétif face à l'ESS (1-0) en ouverture de la 25e journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football.

«Aucune décision n'a encore été prise pour le moment à l'encontre de Wallemme. Après la fin du match face à Sétif, je n'ai même pas discuté avec lui. Maintenant, s'il veut quitter la JSK, il n'a qu'à partir. La direction n'a pas reçu de démission de sa part», a affirmé à l'APS le premier responsable du club kabyle.

L'ancien joueur et entraîneur du RC Lens (Ligue 1/France), sur le départ, est de plus en plus contesté en raison des mauvais résultats concédés par la JSK, qui l'ont reléguée à deux longueurs (32 pts) seulement du MC Alger, premier relégable. Jean-Guy Wallemme (48 ans) avait succédé en janvier dernier à son compatriote François Ciccolini, également limogé pour "mauvais résultats".



Benchikh : «L'application des lois est la clef du succès du professionnalisme»

L'application des lois dans toute leur rigueur, constitue la clef du succès du professionnalisme dans le football national, a affirmé l'ancien international Ali Benchikh, mercredi à Bouira lors d'un séminaire international consacré à la pratique de l'activité physique et sportive et ses bienfaits sur la santé humaine.

«Les lois en vigueur devraient être appliquées avec rigueur pour réussir le projet d'un championnat professionnel», a déclaré Benchikh, estimant qu'il est temps d'assainir le football algérien à travers une application

stricte des règlements afin de lutter contre la corruption et la tricherie qui menacent cette discipline sportive au niveau national et même dans d'autres pays». Après avoir mis l'accent sur l'importance de réaliser les infrastructures sportives nécessaires, l'ancien milieu de terrain du MC Alger, a estimé que le joueur local est "mal pris en charge en l'absence d'entraîneurs de haut niveau et possédant des connaissances suffisantes en matière de football.

«La promotion du joueur local algérien notamment au niveau des

petites catégories nécessite une réelle prise en charge qui doit être assurée par des spécialistes et des entraîneurs de haut niveau», a-t-il dit. Ali Benchikh, détenteur de la coupe d'Afrique des clubs champions en 1976 avec le MC Alger, et médaillé d'or avec l'équipe algérienne aux jeux africains d'Alger en 1978, a été honoré, à Bouira, par l'université Akli Mohand Oulhadj, à l'occasion de cette rencontre internationale à laquelle prennent part des professeurs et enseignants venus de diverses wilayas du pays, de Tunisie, de Libye, du Yémen et de Jordanie.



LIGUE DES CHAMPIONS (1/8 DE FINALE-ALLER) L'ESS sans 7 joueurs à Casablanca

Sept joueurs de l'ES Sétif, détentrice du trophée de la Ligue des champions d'Afrique de football, manquaient à l'appel lors du déplacement de l'équipe hier à Casablanca (Maroc) pour affronter le Raja local dimanche prochain en huitièmes de finale-aller de la prestigieuse compétition continentale des clubs.

Tous absents sont Ziaya, Gasmi, Dagoulou, Aroussi, Megati et Boukria, tous blessés, tandis que Dehar n'est pas qualifié pour prendre part à cette épreuve. Malgré ces défauts, l'entraîneur de l'ESS, Kheireddine Madoui, s'est dit confiant quant aux capacités du reste de l'effectif à relever le défi, malgré la difficulté de la mission. «Nous allons avoir affaire à une très bonne équipe du Raja qui se surpassera chaque fois qu'il s'agit de disputer un derby mahrénin et celui de dimanche prochain en est un», a déclaré Madoui à la presse.

L'ESS a vite retrouvé le sourire après son élimination amère à domicile en demi-finales de la coupe d'Algérie contre le MO Béjaïa, en dominant la JS Kabylie (1-0) mardi dernier en match avancé de la 25e journée du championnat de Ligue 1. Cette victoire a retapé le moral des coéquipiers du capitaine d'équipe Farid Mellouli, selon leur coach, surtout qu'elle leur a permis de prendre provisoirement la tête du classement. L'adversaire de l'ESS, lui, n'a récolté que 2 points sur 12 possibles lors des quatre dernières journées, il pointe à la 7e position au classement avec 35 points.

COUPE DE LA CAF (1/4 DE FINALE) ASO CHLEF Zaoui pourrait être ménagé face au Club africain

L'ASO Chlef se présentera avec un effectif au complet face au Club africain de Tunis aujourd'hui au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef (18h00) en match aller des huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), mais avec la possibilité de laisser le capitaine Samir Zaoui, remis à peine d'une blessure, sur le banc. L'ancien défenseur central international, absent lors du précédent match de son équipe, devrait être ainsi ménagé, et ce en vue du rendez-vous important de mardi prochain face au MC Oran, dans le cadre de la mise à jour de la 25e journée du championnat de Ligue 1 algérienne, a appris l'APS jeudi auprès du staff technique chélifien. Eliminée récemment en demi-finales de la Coupe d'Algérie, l'ASO, tout en ayant l'esprit au maintien parmi l'élite algérienne (15e et avant-dernière au classement), espère poursuivre l'aventure dans la compétition africaine.



Après avoir difficilement passé le cap des Guinéens d'Horoay Conakry aux tirs au but lors du précédent tour, les coéquipiers de la révélation de la saison, Mohamed Naâmani, auront cette fois-ci une mission encore plus dure contre les voisins tunisiens.

En tout cas, dans le camp de l'ASO l'on insiste à dire que l'équipe joue sans pression cette épreuve, car la priorité est donnée au maintien. Ce n'est pas le cas pour l'adversaire tunisien, en course pour le titre de champion de Tunisie cette saison, et qui nourrit dans le même temps de grosses ambitions dans cette joute continentale.

Le club de la capitale tunisienne sera toutefois privé de son meneur de jeu algérien, Abdelmoumen Djabou, suspendu, mais comptera sur son autre joueur algérien, le défenseur central, Hichem Belkaroui.

Daniel Sanchez, l'entraîneur des gars de Bab-Jdid, qui rejoignent Chlef (200 km d'Algier) ce jeudi après avoir passé la nuit dernière dans la capitale algérienne, s'est montré confiant quant aux capacités de son équipe de réaliser un bon résultat à l'aller pour rendre moins difficile sa mission lors de la seconde manche à Tunis. Le technicien français a assuré en outre qu'il disposait de toutes les informations concernant son adversaire du jour, ajoutant qu'il s'attend à un match très disputé.

APS

26^e JOURNÉE DE LA LIGUE 2 MOBILIS2 chocs à suivre de très près
DRBT-CAB et ESMK-USMMH**Said Ben**

Deux matchs chocs sont à suivre avec assiduité pour le compte de la 26^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis prévue aujourd'hui à savoir le derby de l'Est entre le DRB Tadjenant et le CA Batna et celui du Centre entre l'ESM Koléa et l'USMM Hadjout.

Pendant ce temps le leader l'USM Blida effectuera un déplacement difficile à Bousaada où l'attend de pied ferme l'équipe locale de l'ABS.

Ainsi donc, entre les deux derbys programmés ce vendredi à savoir celui opposant le DRBT au Cab et le CA Bordj Bou-Arréridj et l'AS Khroub, c'est le premier qui attire l'attention dans la mesure où il oppose deux formations aux dents longues qui veulent, chacune, assurer une place sur le podium, synonyme d'accès.

Le DRB Tadjenant, dauphin des Blidéens part avec les faveurs des pronostics dans la mesure où il est doublement avantage par le terrain et le public. Or, les gars du CA Batna, n'auront, pour ainsi dire rien à perdre en jouant le tout pour le tout. Et c'est justement ce qui donne plus de piquant à ce derby qui s'annonce autant palpitant qu'indécis.

Le second derby CABBA-ASK oppose deux formations qui se trouvent à un point du CAB et qui sont dans la position d'attentistes pour un faux pas des premiers classés.

Par ailleurs, le second choc à suivre avec attention est celui des mal classés et il oppose deux formations jouant leur survie en Ligue 2 à savoir l'ESM Koléa à l'USMM Hadjout. Les gars de Koléa auront l'avantage théorique du terrain, seulement, mais pas du public, car l'équipe est sanctionnée du huis clos. Ce

qui fait l'affaire des Hadjoutis réputés difficiles à manier hors de leurs bases. Les joueurs de l'ESMK sont donc d'ores et déjà avertis car chaque point perdu à domicile voudra dès maintenant son pesant d'or au décompte final.

Ce que chacune des deux équipes voudrait justement éviter et c'est un des enjeux de cette partie ouverte à tous les pronostics.

Le match USM Chaouia-RC Relizane est considéré comme le duel des extrêmes. En effet, le RC Relizane cherche à assurer sa place sur le podium alors que les Chaouis cherchent à s'extirper de la zone des relégables.

C'est presque le même cas pour le choc qui aura lieu à Médéa entre l'Olympique local au Widad de Tlemcen. Le premier veut rester à l'écoute du groupe de tête alors que le second veut coûte que coûte éviter la relégation.

La JSM Béjaïa qui tout comme le WA Tlemcen, se trouve dans le poste de premier club non relégable, jouera en déplacement contre le MC Saida qui cherche à rester justement dans le ventre mu du championnat et ne prendre aucun risque.

Enfin, la lanterne rouge, l'AB Merouana accueille le CRB Aïn Fekroun dans une rencontre qui comptera presque pour du beurre, entre un club hôte déjà condamné au purgatoire, et son adversaire du jour (8^e), qui avec 34 points a pratiquement assuré son maintien.

S.B.PROGRAMME
Championnat
d'Algérie amateur
(27^e journée)**(GR. CENTRE)****Demain (15h00)**

JSD Jijel - US Oued Amizour
WR M'sila - NARB Réghaïa
IBK El Khechna - WA Boufarik
USFBB Arréridj - MC Mekhdama
JSM Chéraga - IB Lakhdaria
JSH El Djabel - CRB Dar El Beïda
ES Berrouaghia - RC Kouba
Paradou AC - USM Chéraga

Classement :

	Pts	J
1. Paradou AC	51	26
2. RC Kouba	48	26
3. JSD Jijel	47	26
4. USM Chéraga	37	26
--. USFBB Arréridj	37	26
--. CRB Dar El Beïda	37	26
7. IB Lakhdaria	36	26
8. JSM Chéraga	34	26
--. WR M'Sila	34	26
--. US Oued Amizour	34	26
11. JS Hai El-Djabel	32	26
12. IBK El-Khechna	31	26
13. WA Boufarik	28	26
--. NARB Réghaïa	28	26
15. MC Mekhdama	25	26
16. ES Berrouaghia	24	26

(GR. EST)**Aujourd'hui (15h00):**

MSP Batna - USM Khencela
NRB Touggourt - Hamra Annaba
USM Annaba - NC Magra
US Bisikra - CR Village-Moussa
AS Aïn M'lila - ES Guelma
HB Chelghoum Laïd - E. Collo
JSM Skikda - WAR Djamel
MO Constantine - USM Ain Beida

Classement :

	Pts	J
1. USM Blida	48	25
2. DRB Tadjenantet	41	25
- . RC Relizane	41	25
4. O. Médéa	36	25
--. CA Batna	36	25
6. CABB Arréridj	35	25
--. AS Khroub	35	25
8 . MC Saïda	34	25
--. CRB Aïn Fekroun	34	25
10. A Bousaâda	33	25
11. US Chaouia	32	25
--. JSM Béjaïa	32	25
13. WA Tlemcen	29	25
14. USMM Hadjout	28	25
15. ESM Koléa	24	25
16. AB Merouana	21	25

(GR. OUEST)**Demain (15h00):**

ES Arabe - RCB Oued Rhiou
WA Mostaganem - OM Arzew
CC Sig - ES Mostaganem
SA Mohammadia - SCM Oran
CRB Sendjas - MB Hassasna
GC Mascara - US Remchi
CRB Ben Badis - IS Tighennif
JSM Tiaret - SKAF Khemis

Classement :

	Pts	J
1. OM Arzew	55	26
2 .SCM Oran	54	26
3 .ES Mostaganem	51	26
4 .SA Mohammadia	41	26
5 .US Remchi	40	26
- .GC Mascara	40	26
7 .WA Mostaganem	39	26
- .JSM Tiaret	39	26
9 .CRB Sendjas	37	26
10 .RCB Oued Rhiou	35	26
11 .SKAF Khemis	30	26
12 .IS Tighennif	28	26
13 .MB Hassasna	27	26
14 .CC Sig	26	26
15 .CRB Ben Badis	22	26
16 .ES Arabe	9	26

APS

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (26^e journée)**(GR. CENTRE-OUEST)****(GR. OUEST)****(GR. CENTRE-EST)****(GR. EST)**

Aujourd'hui (15h00):
ARB Ghribi - USB Tissimsilt
WAB Tissimsilt - SC Aïn Defla
IRBA El H'djar - CRB Thour
FCB Frenda - Hydra AC
CRB A.Oussera-ATMH Messaoud
ESB Dahmouni - IR Ouled Nail
ORB Oued Fodda - IB Mouzaïa
MBH Messaoud-CRB Boukadir
(15h00)

Aujourd'hui (15h00):
ASB Maghnia - CR Témouchent
ZSA Témouchent - JS Sig
JS Guir Abadla - CRB Hennaya
SC Mécheria - NRB Bethioua
USM Oran - CRB Sfisef
MSB Sidi Chahmi - IRB Maghnia
JSE Abdellakher - HB El Bordj
CRB Bougtob - USB Hassi R'mel

Aujourd'hui (15h00):
RC Bougaâ - USM Sétif
MB Rouissat - US Béni Douala
FC Bir El-Arch - RC Boumerdès
OM Ruisseau - CRB Aïn Djasser
IRB Berhoum - AS Bordj Ghédir
CA Kouba - WA Rouiba
ES El-Ghozlane - CRBO Djellal
Demain (15h00):
NRB Achir - JS Azazga

Aujourd'hui (15h00):
IRB El-Hadjar - NT Souf
IRB Robbah - CRB Kais
ESB Besbes - ES Bouakal
AB Barika - NRB Grarem
WM Tébessa - US Tébessa
JS Pont-Blanc - NRB El-Kala
ES El-Ghozlane - NRB Chréa
Demain (15h00):
NRB Achir - JS Azazga

Classement :
1. CR Beni Thour 62 25
2. CRB Aïn Oussera 48 25
3. Hydra AC 37 25
4. CRB Boukadir 36 25
5. USB Tissimsilt 35 25
--. ATMH Messaoud 35 25
7. SC Aïn Defla 34 25
8. IRB Aïn El H'djar 33 25
--. IR Ouled Nail 33 25
10. FCB Frenda 32 25
11. MBH Messaoud 31 25
--. ESB Dahmouni 31 25
13. ORB Oued Fodda 30 25
--. ARB Ghribi 30 25
15. WAB Tissimsilt 28 25
16. IB Mouzaïa 27 25

Classement:
1. ASB Maghnia 58 25
2.CRB Hennaya 56 25
3.USM Oran 50 25
4.MB Sidi Chahmi 46 25
5.NRB Bethioua 36 25
6.JSE Abdellakher 35 25
7.SC Mécheria 32 25
8.CR Témouchent 31 25
9.CRB Sfisef 30 25
11.JS Sig 29 25
12.IRB Maghnia 28 25
13.USB Hassi R'mel 27 25
14.HB El Bordj 26 25
15.JS GuirAbadla 23 24
16.CRB Bougtob 9 25

Classement:
1. RC Boumerdès 52 25
2. USM Sétif 50 25
3. CRB Aïn Djasser 36 25
5. IRB Berhoum 35 25
--. AS Bordj Ghédir 35 25
7. OM Ruisseau 32 25
--. NRB Achir 32 25
9. FC Bir El-Arch 31 25
10. CRBO Djellal 30 25
11. MB Rouissat 29 25
12. RC Bougaâ 28 25
--. JS Azazga 28 25
14. CA Kouba 27 25
15. WA Rouiba 26 25
16. ES El-Ghozlane 25 25

Classement:
1)- US Tébessa 64 25
2)- IRB El-Hadjar 52 25
3)- CRB Kais 41 25
4)- WM Tébessa 39 25
5)- NT Souf 38 25
6)- NRB Teleghma 33 25
- IRB Robbah 33 25
- NRB Grarem 33 25
- ES Bouakal 32 25
11)- AB Barika 30 25
12)- ASC O-Zouai 28 25
13)- NRB El-Kala 26 25
14)- JS Pont-Blanc 25 25
- NRB Chréa 25 25
16)- MB Constantine 16 25

	Pts	J
1)- US Tébessa	64	25
2)- IRB El-Hadjar	52	25
3)- CRB Kais	41	25
4)- WM Tébessa	39	25
5)- NT Souf	38	25
6)- NRB Teleghma	33	25
- IRB Robbah	33	25
- NRB Grarem	33	25
- ES Bouakal	32	25
11)- AB Barika	30	25
12)- ASC O-Zouai	28	25
13)- NRB El-Kala	26	25
14)- JS Pont-Blanc	25	25
- NRB Chréa	25	25
16)- MB Constantine	16	25

ARSENAL : ALVARO ARBELOA DANS LE VISEUR ?

A en croire les informations du quotidien britannique Metro, Arsenal serait intéressé par la venue d'Alvaro Arbeloa pour la saison prochaine. Doublure de Callejon au Real, l'Espagnol de 32 ans aurait néanmoins envie de rester dans la capitale espagnole où il se plaît. Liverpool et Naples seraient aussi intéressés par le latéral droit.

HIGUAIN

WENGER RÊVE DE POUVOIR L'ATTRAPER DANS SES FILETS

Depuis plus de deux ans, le manager d'Arsenal, Arsène Wenger, rêve de pouvoir attraper dans ses filets Gonzalo Higuain. A ses yeux, l'attaquant de Naples est un footballeur exceptionnel.

Le technicien français aurait la conviction profonde que la venue de l'international argentin chez les Gunners pourrait vraiment booster son équipe en vue de la saison prochaine. Selon la presse espagnole, le board d'Arsenal serait revenu à la charge récemment au sujet "d'El Pipita". Apparemment, Gonzalo Higuain ne serait pas insensible à la possibilité de s'exprimer en Premier League anglaise. L'ancien joueur du Real Madrid a marqué 23 buts depuis le coup d'envoi de la saison pour le compte des Partenopei. Une non-qualification de Naples pour la prochaine édition de la Ligue des Champions pourrait l'inciter à faire ses valises.

PRODL VERS LE BESIKTAS

Au bout de sept ans de bons et loyaux services, Sebastian Prodl a fait le choix de quitter l'équipe allemande du Werder Brême. Libre cet été, l'international autrichien (44 sélections) a décidé de ne pas prolonger et répondre, par ailleurs, favorablement à l'appel que lui a fait le Besiktas d'Istanbul. La durée de son bail avec l'équipe turque n'a pour l'instant pas été communiquée. Prodl, qui compte 143 rencontres de Bundesliga à son actif, évoluait à Sturm Graz avant de rallier le Weserstadion.

AC MILAN : OKAKA EN PRIORITÉ ?

Une nouvelle fois, l'AC Milan semble vouloir profiter de l'été pour amorcer une reconstruction de l'effectif, sans doute sous la houlette d'un nouvel entraîneur, Filippo Inzaghi étant appelé à faire place nette. Et parmi les pistes offensives ciblées, le prêt de Mattia Destro en provenance de l'AS Rome ne devant pas être transformé en transfert définitif, Stefano Okaka apparaîtrait en bonne position. Selon Tuttosport, l'ancien prodige des Giallorossi, qui a tardé à confirmer les grands espoirs placés en lui au début des années 2000 et est reparti de l'avant avec la Sampdoria de Gênes cette saison, pourrait rejoindre les Rossoneri contre 8,5 millions d'euros. Le contrat de l'attaquant passé par Fulham, Bari ou Parme se termine au 30 juin 2016.



LE PRIX DE GRIEZMANN CONNNU ?

Ses prestations depuis le début de la saison montrent que le joueur de 24 ans est enfin passé à l'échelon supérieur, 18 buts en Liga cette saison avec l'Atlético Madrid. Son précédent record est battu et Antoine Griezmann se place donc à la troisième place du classement des buteurs du championnat espagnol, juste derrière Cristiano Ronaldo et Lionel Messi et ex aquo avec

Neymar. Tout ceci ne ferait qu'augmenter le prix de l'international tricolore, acheté près de 30M€ l'été dernier et qui en vaudrait au moins 35M€ désormais, d'après El Mundo Deportivo. Selon les informations de Sport Bild, le gaucher tricolore aurait tapé dans l'œil du Bayern Munich. Le club allemand observe avec intérêt l'évolution d'Antoine Griezmann, qui est lié à l'Atlético Madrid jusqu'en juin 2020, et pourrait passer à l'action à l'été 2016. Le Paris Saint-Germain était lui intéressé par l'international français avant sa signature à l'Atlético. Et maintenant ?

Inter Milan : Handanovic chez les Reds ?

Sous contrat à l'Inter Milan jusqu'en juin 2016, Samir Handanovic devrait quitter la Lombardie en fin de saison, et sembler disposer de plusieurs options. Le gardien de but de 30 ans, annoncé ces derniers mois du côté de l'AS Monaco, du FC Barcelone, de l'AS Rome ou du SSC Naples, pourrait finalement rejoindre la Premier League. Le Slovène serait en effet la priorité du Liverpool FC, désireux de remplacer un Simon Mignolet globalement décevant cette saison.

LES PROPOS LIMITES DE MARIO SUAREZ...

Au terme d'un quart de finale aller de Ligue des Champions très intense, l'Atletico Madrid et le Real Madrid se sont quittés dos à dos (0-0). Avec de nombreuses fautes dans le match, l'arbitre a été contraint de sortir quatre cartons jaunes dont un à Mario Suarez (28 ans, 8 matches et 1 but en LDC cette saison). Mais à cause de cet avertissement, le milieu de l'Atletico sera suspendu au match retour. Après la rencontre, l'Espagnol, sûrement agacé par sa suspension, s'est montré vraiment limité dans ses propos. "Un Serbe ne convient pas pour ce genre de match, un quart de finale de la Ligue des Champions. Ce n'est pas sérieux", a tacé Mario Suarez face aux journalistes espagnols. Bien évidemment, une telle sortie médiatique a immédiatement créé la polémique sur les réseaux sociaux. Devant l'indignation de beaucoup, Mario Suarez a présenté ses excuses un peu plus tard dans la soirée en expliquant qu'il fallait désigner un arbitre d'un grand championnat.



CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

YOUN EL ILM Cérémonie de recueillement devant la tombe de l'imam Ben Badis à Constantine

Une cérémonie de recueillement a été organisée hier au cimetière de la famille d'Abdelhamid Ben Badis, à Constantine, devant la tombe du fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens, à l'occasion de Youm El Ilm (Journée du Savoir) qui coïncide avec l'anniversaire du décès de l'imam réformiste.

Les ministres de la Culture, Nadia Labidi, du Tourisme et de l'artisanat, Noria-Yamina Zerhouni et de la Communication, Hamid Grine, ainsi que les autorités de la wilaya, plusieurs responsables locaux et l'ambassadeur d'Algérie au Caire, Nadir Larbaoui, ont déposé une gerbe de fleurs devant la tombe de Ben Badis avant de lire la fatwa du Coran.

Né le 4 décembre 1889 à Constantine, Abdelhamid Ben Badis est décédé le mardi 16 avril 1940 dans sa ville natale. Il fonda en 1931 l'Association des oulémas musulmans algériens. De retour en Algérie après des études à l'université de Zitouna, en Tunisie, il se consacra à l'enseignement et à l'action culturelle, avant de se vouer à la réforme de la pratique religieuse dans le pays.

Les ministres et les autorités locales se sont rendus, aussitôt après la cérémonie, à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader où ils devaient assister à une partie des festivités organisées à l'occasion de Youm El Ilm.

M^{ME} NADIA LABIDI «Un rêve devenu réalité»

La ministre de la Culture, Nadia Labidi a exprimé, hier à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader, sa «satisfaction» de voir «le rêve de Constantine, capitale de la culture arabe» devenir une réalité.

«Je suis heureuse et fière d'assister à la concrétisation de ce rêve», a souligné la ministre dans une brève déclaration à la presse en marge d'une conférence sur la vie et l'œuvre du Cheikh Abdelhamid Ben Badis, à l'occasion de la commémoration du 75^e anniversaire de sa mort.

La ministre de la Culture qui a assisté à l'ouverture de cette rencontre aux côtés des ministres du Tourisme et de l'artisanat et de la Communication, M^{me} Noria-Yamina Zerhouni et M. Hamid Grine, n'a pas caché sa joie de voir autant de projets se réaliser en un temps aussi court pour accueillir un événement partagé par l'Algérie entière.

La conférence, organisée à l'initiative de la Fondation de l'Imam Abdelhamid Ben Badis, en coordination avec le Commissariat de l'événement Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, a été marquée par des interventions de chercheurs universitaires, suivies de la projection d'un documentaire vidéo sur l'imam réformiste et des chants patriotiques exécutés par une douzaine d'élèves d'une école primaire d'Aïn Smara.

Auparavant, les trois ministres, accompagnés des autorités de la wilaya, du frère du Cheikh Benbadis, Abdelhak, s'étaient rendus au cimetière central de la ville pour se recueillir et déposer une gerbe de fleur à la mémoire de l'imam, père du mouvement réformiste en Algérie et président de l'Association des oulémas algériens, mort le 16 avril 1940 à Constantine.

Sellal à Constantine pour l'ouverture officielle de la manifestation

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé hier en début d'après-midi une visite de travail à Constantine au cours de laquelle il a présidé, au nom du président de la République Abdelaziz Bouteflika, la cérémonie officielle d'ouverture de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015.



Le Premier ministre, accompagné d'une importante délégation ministérielle et de plusieurs invités dont des artistes, a été accueilli sur le tarmac de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf par les ministres de la Culture, de la Communication et du Tourisme et de l'artisanat, aux côtés du wali de Constantine, des autorités de la wilaya, de diplomates de pays arabes et de figures illustres de la ville parmi lesquelles l'artiste Mohamed-Tahar Fergani. M. Sellal inaugure

ra lors de sa visite une exposition du patrimoine artisanal et des arts traditionnels au palais de la culture Malek-Haddad entièrement rénové, avant de présider la cérémonie de vernissage d'une exposition de toiles du peintre disparu Kamel Nezzar au palais de la culture Mohamed-Laid qui a également fait l'objet d'une importante opération de réhabilitation et de réagencement. Le Premier ministre, qui inaugure également l'hôtel «5 étoiles» de

la chaîne internationale Marriott, présidera, en soirée, au nom du chef de l'Etat, la cérémonie d'ouverture officielle de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015.

M. Mohamed Benamar Zerhouni, conseiller auprès du chef de l'Etat, fera lecture, à cette occasion, d'un message du Président de la République Abdelaziz Bouteflika avant le début du spectacle artistique «La grande épope de Constantine», réalisé par Ali Aissaoui.

Sellal inaugure le nouveau salon d'honneur de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine

Le nouveau salon d'honneur de l'aéroport Mohamed-Boudiaf a été inauguré, hier, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, peu après son arrivée à Constantine à la tête d'une délégation comprenant le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa, plusieurs ministres et de nombreux invités. Financé sur le budget de la wilaya de Constantine, cette infrastructure de deux niveaux dont la forme rappelle un avion, inspiré du style arabo-musulman, riche-

ment décorée au moyen de matériaux nobles, comme le bois sculpté et le marbre, ouvrages par des maîtres-artistes locaux, a nécessité un investissement public de 300 millions de dinars. Construit et équipé au bout d'un délai de 12 mois, le salon d'honneur par lequel transiteront tous les invités de marque attendus dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», a mis à contribution six (6) entreprises.

Le Premier ministre ouvre un salon national de l'artisanal au palais de la culture Malek-Haddad

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a ouvert, hier au palais de la culture Malek-Haddad, un salon national de l'artisanat et des arts traditionnels, organisé dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

L'exposition qui met en valeur le riche patrimoine artisanal du pays occupe le hall du palais de la culture qui a fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation et de rénovation tant au niveau de la structure que des équipements scéniques, acoustiques et d'éclairage. Implanté sur un site dominant de

la ville, à quelques encabulations seulement de la grande mosquée Emir-Abdelkader, le palais de la culture Malek-Haddad a ouvert ses portes en 1997. Il présente désormais un visage bien plus avenant et plus fonctionnel grâce à l'important travail de modernisation et d'agencement des espaces.

Action de réhabilitation, entamée en janvier 2014 pour une autorisation-programme initiale de 360 millions de dinars, en plus d'un réajustement de 140 millions de dinars, a été effectuée en un peu moins d'une année.

L'exposition inaugurée par M. Sellal

et qui réunit jusqu'au 21 avril des exposants venus de 25 wilayas, comprend notamment des échantillons d'habits traditionnels des différentes régions du pays, des bijoux, des objets de dinanderie en cuivre finement ciselé, des plats des terroirs, de la poterie ainsi que des tableaux illustrant la richesse du patrimoine de l'Algérie profonde.

M. Sellal, qui s'est enquis auprès des artisans des conditions de commercialisation de leurs produits, a insisté sur la formation des jeunes dans les métiers de l'artisanat.

APS